LE REMPART

ACTION TÉLÉVISION FRANÇAISE AU TRAVAIL

Le 1er mai dernier avait lieu, au Centre Canadien-Français de Windsor, une réunion dont les responsables étaient M. Omer Parent, président de l'ARTF et Mme Aline Harrison de l'ACFO. Une invitation avait été lancée par le truchement de la radio CBEF à toutes personnes intéressées à donner un dernier (espérons-le) coup d'épaule pour travailler à l'obtention de notre poste de télévision française que l'on nous promet depuis si longtemps. On demandait aux présidents de toutes les organisations françaises de se faire un devoir de répondre à l'appel, en déléguant un représentant à cette réunion.

Nous avions un invité-conseil dans la personne de M. Sam Pitt, consultant en communication radio-télévision à St-Clair College. M. Pitt a une expérience au-delà de 25 ans avec Radio-Canada. Il avait déjà assisté à des séances du CRTC et il nous avait gracieusement offert de nous faire bénéficier de ses expériences. Nous avons été aussi fortunés d'avoir avec nous, M. Latraverse, journaliste à l'emploi de Radio-Canada CBEF qui, lui aussi, en tant que journaliste avait déjà assisté à des audiences du CRTC ainsi que Messieurs Leclair et Séguin aussi de CBEF. Cette rencontre avait pour but de mettre sur pieds un comité quelconque qui aurait la force collective nécessaire pour faire des représentations auprès du CRTC afin que la demande de Radio-Canada faite en Mars 1973 pour un poste français de télévision dans notre région soit mis à l'ordre du jour.



Mme Aline Harrison, présidente du comité Action Télévision Française.

Ce comité serait en quelque sorte le porte-parole de tous les francophones de la région.

Nous avions comme alternatives: a) soit de réorganiser le conseil de l'ARTF; b) soit de former un comité de l'ACFO, lequel devait par la suite être approuvé par l'Assemblée générale de l'ACFO afin que la constitution soit amendée; ou enfin c) soit de créer un comité autonome.

Monsieur Parent nous apprenait que le conseil de l'ARTF n'a pas fonctionné comme tel depuis l'arrivée de la radio, ça depuis au moins 1970, quoiqu'il se soit fait lui-même un devoir de toujours rester en contact avec Radio-Canada, M. Herb Gray et autres.

Son comité s'est disséminé graduellement par le départ de certains de ses membres-clés. Et aussi, le besoin de réorganisation se faisait moins sentir, puisqu'on savait que la télévision ne pouvait nous arriver à Windsor avant de passer par Toronto où on faisait déjà les démarches nécessaires et qu'une fois la télévision française à Toronto, ce serait ici chose faite. Les contacts avec l'ARTF de la péninsule de Niagara étaient nuls, puisque là-bas on avait obtenu la télévision et que les besoins d'une telle association s'avéraient moins nécessaires, et nous avons appris par la suite qu'elle est quasi-inexistante. M. Omer Parent, à cause de ses nombreuses obligations actuelles, entre autres son travail au sein du Comité Consultatif de Langue Française du Comté d'Essex en vue de l'obtention de notre école secondaire française, a décliné la proposition de l'assemblée de reprendre la responsabilité en ce qui a trait au projet télévision. Mais il continuera quand même à nous seconder le plus possible dans notre travail.

Il fallait se mettre à l'action immédiatement, car on avait appris par téléphone le matin même du 1er mai, par M. Jacques Lalonde, adjoint de M. Pierre Juneau que la demande de Radio-Canada était sur l'agenda du 4 juin, à Ottawa. Les séances se tiendraient au Centennial Ball Room du Talisman Motor Inn, 1376 rue Carling. 89 items sont au programme et nous sommes au numéro 45, code 731094900. La demande est faite pour l'obtention du canal 78 UHF une puissance de 133 kil. video PAR. On nous apprend que toute intervention écrite ou orale par des personnes intéressées à exprimer leurs commentaires est fortement encouragée par le Conseil et doit se faire avant le 21 courant.

Après discussions par les personnes présentes: Omer Parent, Hélène et Raymond Régimbald, Charles Garneau, Gérard Lemieux, Luc Leclair, Claire et Roger Boivin, Jean-Guy Brassard, Rita et Donat Paris, Norman Séguin, Luc Latraverse et Aline Harrison, il a été décidé qu'on formera un comité autonome. Il s'appellera: ACTION TELEVISION FRANCAISE, Madame Claire Boivin en sera la trésorière, Monsieur Roger Boivin le secrétaire et Madame Aline Harrison la présidente.

Ce n'est pas en fait quelque chose de nouveau, l'ATF n'est que l'enfant naturel de l'ARTF. Pour lui donner un visage nouveau, on en a simplement laissé tomber l'r qui représentait le mot radio. Ne pas confondre, ce n'est pas "l'air", car le son "Radio CBEF" sera toujours une musique très douce à toute oreille de francophone bien né. On oublie jamais un premier amour.

L'objectif à atteindre serait de préparer un mémoire, le renforcir par

(suite à la page 13)

CRTC CRTC CRTC CRTC

le 1er mai 1974.

Mme Aline Harrison,
1143 Argyle Road,
WINDSOR, Ontario.

Chère madame Harrison,

Je vous remercie pour la lettre que vous m'adressiez le 16 avril dernier au sujet de la télévision de langue française à Windsor.

Vous serez heureuse d'apprendre que le Conseil entendra la demande soumise par la Société Radio-Canada en vue d'exploiter une station de télévision de langue française à Windsor, au cours de l'audience publique qui se tiendra à Ottawa à partir du 4 juin 1974.

Ci-joint, vous trouverez une copie de notre avis d'audience publique. La demande de la Société se trouve au numéro 45.

Nos audiences sont publiques parce que le Conseil encourage les personnes intéressées à exprimer leurs commentaires relatifs aux demandes inscrites à l'ordre du jour des audiences. Comptant sur la participation du public, le Conseil accorde toujours une considération attentive aux interventions. Si vous désirez soumettre une intervention écrite ou même comparaître à l'audience, vous trouverez à la page 48 de notre avis d'audience, les renseignements relatifs à la participation. Je joins aussi à cette lettre une copie de nos règles de procédure.

Quand une demande est approuvée par le Conseil, c'est au radiodiffuseur qu'il revient la tâche d'établir la station. Pour connaître la marche de ces opérations techniques et être tenu au courant des circonstances qui peuvent accélérer ou ralentir l'établissement d'une station la meilleure façon est encore de communiquer avec le radiodiffuseur concerné, dans votre cas avec la Société Radio-Canada.

Je tiens à vous assurer en terminant que le Conseil apprécie l'intérêt que vous portez à la radiodiffusion dans votre région, qu'il partage l'inquiétude des communautés non encore adéquatement desservies dans leur langue et qu'il travaille sans cesse à cette tâche pour lui prioritaire de l'extension des services.

Je vous prix, chère madame Harrison, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre Juneau.

7ième année No. 43

MAI - 74

Windsor, Ont.
N8W 4J3

Victoire à Hamilton

Les francophones de Hamilton ont vécu, la semaine dernière, une semaine mémorable. Une semaine de lutte, de travail acharné, couronné à la fin par une victoire. Mme Pat Picknell a communiqué avec nous après les deux assemblées importantes des 22 et 25 avril. Voici un résumé de ce qui s'est passé.

Le 22 avril 1974

Une école secondaire francophone à Hamilton! C'est ce que le comité de langue française espère obtenir en septembre prochain. C'est le lundi 22 avril que se réunissait pour la quatrième fois le comité de gestion de la Commission scolaire. La première fois on avait présenté une demande d'investigation; lors de la seconde réunion les recommandations ont été acceptées. On recommandait que 1) le Conseil établisse dès septembre 1974 une école secondaire de langue française à Hamilton à l'intérieur de l'école Scott Park. 2) le Conseil embauche le plus tôt possible un directeur compétent et qualifié pour cette école.

Malheureusement à cause d'un manque de renseignements au sujet des octrois, les mêmes recommandations furent rejetées à la troisième réunion.

Mais les francophones avec à leur tête, Mme Pat Picknell, présidente du Comité de langue française n'ont pas perdu confiance et se sont rendus en grand nombre puisqu'on en comptait bien 250, à la réunion du 22 avril. On remarquait parmi l'assemblée les surintendants de Waterloo et de Halton, MM Stewart Whitney, M. Boich venus avec des représentants des comités consultatifs des deux conseils de Waterloo et de Halton. Ils voulaient démontrer leur intérêt réel dans l'établissement d'une école secondaire française; prouver que les jeunes sont prêts à faire plusieurs milles pour une éducation française, démontrer la sincérité des demandes.

Cette fois-ci, MM Gérard Raymond, Doug Sprye, John McColl et Cauldwell tous du ministère de l'éducation y étaient pour répondre aux questions complexes concernant les octrois, le mode d'action, en un mot les ramifications gouvernementales.

On remarquait aussi le président du district No 8 de l'OSSTF (Ontario Secondary School Teachers Federation) M. Murray Kilby qui lui, malheureusement n'était pas du tout sympathique à la cause française.. L'OSSTF a déjà fait parvenir deux lettres aux conseillers les enjoignant à voter contre puisqu'il y a bien assez de français déjà à l'école Scott Park et qu'après tout plus de français nuirait probablement financièrement à la population anglaise!

Scott Park n-est cependant pas ce qu'on pourrait appeler une école française ou même bilingue puisqu'on n'y enseigne que deux matières en français par année. Il s'agit du français dans toutes les classes, de l'histoire en 9ème et 11ème et de la géographie en 10ème et 12ème. L'école Scott Park existe depuis 10 ans. C'est une polyvalente moderne bien équipée située dans le centre ville. Or à Hamilton on observe une migration prononcée en banlieu ce qui cause une diminution rapide de l'inscription à chaque année. Les francophones ont offert de sauver l'école car on prévoit pour septembre un minimum de 201 élèves et un maximum de 230. L'inscription projetée pour 5 ans est de 700 élèves. Si les recommandations sont acceptées, on convertira graduellement l'école en école francophone, c'est-à-dire que les cours académiques seront donnés en français, mais selon les besoins on gardera certains cours commerciaux et techniques en anglais pour le moment.

Mme Pat Picknell se dit bien confiante du résultat. Les francophones sont tenaces et vont continuer de lutter. "La lutte a été possible", nous dit-elle, "grâce à M. Ernie Hutton, surintendant des écoles secondaires de Hamilton. Il tient à offrir le meilleur programme possible d'après le nombre d'inscriptions. C'est sûrement la personne qui nous a le plus aidés et le plus encouragés. Nous lui en sommes bien reconnaissants."

Le 25 avril 1974

Les recommandations ont été présentées au Comité de finance qui les a acceptées.

La lutte fut plus chaude à la réunion du Conseil qui suivit. Mais le résultat fut en faveur d'une céole secondaire francophone à raison de 10 votes pour et 7 contre. Le président n'a pas eu à voter et 18 des 20 conseillers étaient présents à la réunion. Les 7 conseillers qui ont voté "contre" l'école avaient toutefois des raisons très valables. Ils avaient des questions très difficiles auxquelles le Comité de langue française espère répondre d'ici six mois. Un précédent a été créé à Hamilton et le succès de cette campagne est dû au fait que ceux qui l'ont menée se sont "mis dans la peau" des dirigeants anglophones. Ils ont négocié sur leur terrain. Il y avait plusieurs personnes sympathiques au Conseil qui n'ont pas hésité à travailler pour la cause francophone. Lors de la réunion du Conseil il était réconfortant d'entendre certains conseillers défendre leur point. On les aurait crus francophones!

Le travail n'est pas terminé. On se met immédiatement à la recherche d'un directeur pour l'école qui ouvrira ses portes dès septembre. On encourage tous ceux qui seraient intéressés à poser leur candidature au poste de directeur d'écrire à:

Dr Gordon Price,
Directeur de l'éducation
du Conseil de Hamilton
PO Box 558
Hamilton, Ont.

On aura aussi besoin de professeurs francophones. Toutes les demandes d'emploi devront être envoyées à Dr Gordon Price également.

Il ne faut pas oublier que le succès de l'école dépendra non seulement des enseignants mais des étudiants. On encourage les parents francoqhones de Mississauga, Halton, Brantford, Hamilton et des environs à communiquer le plus tôt possible avec la Commission scolaire. Ce n'est que le début; il faut avancer!

MON ARBRE

J'ai toujours eu l'impression qu'il était né avec moi, qu'il avait grandi avec moi. Le vide qu'il a joué dans mon enfance se situe au niveau d'un ami. Toujours là, témoin de mes peines et de mes joies. Mon arbre: il faisait l'orgueil de notre jardin. Sa ramure était d'une beauté rare. Ses branches douces et enveloppantes, protégeant des ouragans et des tourbillons, les fleurs et les arbustes avoisinants. Et moi je le regardais avec fierté. Lui fort, grand et si loyal. Parfois on aurait dit qu'il possédait un coeur doux, aimant et compréhensif.

Mais voilà que dans la fleur de l'âge, je ne sais par quelle force, venant de je ne sais où, une blessure l'affecta beaucoup. C'était déjà l'automne et je ne crois pas l'avoir vu aussi beau. Ses feuilles aux coloris féériques laissaient passer des couleurs argentées, ce qui le rendait encore plus magnifique.

La brise du soir s'amusait dans ses branches et laissait s'échapper une douce musique. Cette musique résonnait à mon oreille telle une berceuse.

L'automne passa et je vis mon arbre dépérir d'une manière inquiétante. Chaque fois que le vent soufflait, partaient une à une ses feuilles couleur de sang. Tout l'hiver, il se tordit de douleur, battu par l'aquillon et la neige. C'est ainsi qu'un matin de printemps, je vis mon arbre terrassé par un grand vent venant du sud. Il était mort.

Des hommes l'emportèrent. C'est avec une grande tristesse dans l'âme que je vis partir mon ami, mon copain.

Fleur bleue.

La semaine richelieu du 19 au 25 mai

"Jeunesse en marche", tel est le thème de la SEMAINE RICHELIEU qui sera observée dans tous les clubs de la chaine Richelieu implantés sur trois continents, **du 19 au 25 mai prochain.**

Depuis quelques années, le Richelieu International saisit l'occasion de se manifester spécialement durant une "semaine", afin de souligner davantage auprès de ses membres actifs comme du grand public, les multiples oeuvres humanitaires qu'il poursuit. Le thème général de la Semaine Richelieu 1974 étant "Jeunesse en marche", il devient la suite logique de celui de l'an dernier qui était: "Bâtissons Jeunesse".

Cette année, particulièrement, les dirigeants du Richelieu International ont voulu donner à la Semaine Richelieu un caractère spécifiquement culturel, en y ajoutant un sous-thème: "As-tu un livre? Veux-tu un livre?". Ce motif s'inscrit sur la sensibilisation de venir en aide aux clubs et à la jeunesse de certaines régions "défavorisées culturellement" par l'absence de volumes en langue française. Les Etats de la Nlle-Angleterre (U.S.A.! notamment où il existe plusieurs Clubs Richelieu, pourront dès lors profiter d'un tel programme grâce à l'entr'aide d'autres clubs plus fortunés sur le plan culturel, comme ceux du Québec et de France, qui seront chargés de recueillir des livres pour les mettre à la disposition des clubs des régions mentionnées.

Ainsi, par cette solidarité culturelle, les clubs Richelieu de l'Ouest Canadien, des Maritimes et de l'Ontario, pourront bénéficier de ces volumes en français.

Mais la Semaine Richelieu est aussi une occasion sans pareille de se rapprocher davantage de la Jeunesse en travaillant pour et avec elle. Jeunesse en marche signifie que les adultes "marchent" eux aussi dans la même direction que les jeunes pour bâtir un monde meilleur, un monde où la compréhension et la fraternité humaines seront mieux comprises et réellement vécues, ensembles.

Différentes manifestations sont déjà en préparation dans les diverses régions canadiennes du Richelieu International, ainsi que sur les trois continents où il est implanté.

Editorial

QUESTION DE JUSTICE. . .

Le Comité de Rédaction a, cette semaine, cédé la parole à Bernard Cayen de Galt.

Les **Francophones de l'Ontario** n'ont pas les mêmes droits que leurs concitoyens de langue anglaise! Et c'est tout à fait juste. . . ne sont-ils pas en **minorité** en Ontario? Admettons qu'ils paient les mêmes taxes que les Anglo-Ontariens. . . mais, enfin, l'Ontario est une province anglaise, n'est-ce pas? Par exemple, pourquoi insister sur cette question d'écoles de langue française, surtout dans le sud, le château-fort WASP de l'Ontario? Pourquoi les Francophones persistent-ils à vouloir dépenser les deniers publics pour faire instruire leurs enfants dans leur langue maternelle? Après tout, les Anglo-Ontariens ne nous ouvrent-ils pas très généreusement leurs propres écoles où nos petits Francophones peuvent plus facilement s'**intégrer** au grand courant de la vie ontarienne? Pourquoi s'obstiner devant la magnanimité de nos compatriotes anglophones qui nous offrent leur langue, leur culture, leur mode de vie et qui ne demandent en retour que le simple geste de **changer son âme?** Comment ne pas admirer la libéralité du ministre de l'éducation, qui, malgré toutes les crises scolaires fomentées par des Francophones entêtés, a daigné consentir à promulguer les lois 180 et 181 à peine **dix-huit mois** après la soumission du rapport Symons? Ne faut-il pas aussi estimer son empressement à nommer les membres de la Commission des Langues d'Enseignement — il y travaille déjà depuis **six mois**. . . mais quelle tâche ingrate de ne pouvoir pas trouver des personnes dont les vues s'accordent avec celles de M. le Ministre au sujet des disputes insensées des Francophones avec les conseils scolaires de l'Ontario?

En promulguant la loi 180 tout en laissant la liberté d'action aux conseils scolaires, comment le ministre de l'éducation pouvait-il prévoir que les Francophones n'accepteraient pas les **décisions justes** des conseillers anglophones et qu'ils déclencheraient d'autres crises scolaires? Étant donné le plafonnage des dépenses scolaires en Ontario, les Francophones ne comprennent-ils pas le dilemne des conseillers devant leurs **demandes exorbitantes** de classes et d'écoles françaises? ne savent-ils pas qu'il est beaucoup plus dispendieux d'enseigner en français plutôt qu'en anglais? Les conseillers scolaires, eux, réalisent qu'il faut trouver des octrois spéciaux si on doit offrir l'éducation en français sans qu'elle soit préjudiciable à l'éducation des petits Ontariens anglophones qui, bien souvent, n'ont même pas d'appareils de **télévision en couleur** dans **toutes** leurs salles de classe!

Les conseillers scolaires de Hamilton, par exemple, qui savent fort bien que les Francophones de cette ville ne sont même pas leurs électeurs, comprennent qu'on ne peut absolument pas accorder une école secondaire aux Francophones sans recevoir des octrois spéciaux lorsqu'on n'a même pas assez d'argent pour installer des microphones dans la salle de délibération du conseil scolaire. Où voulez-vous trouver les fonds nécessaires à la fondation d'une école secondaire de langue française à Hamilton alors que le budget du conseil scolaire atteint à peine **65 millions** de dollars?

Et d'ailleurs, si le gouvernement **fédéral** veut verser des **octrois** spéciaux aux provinces pour la promotion du **bilinguisme**. . . pourquoi pas? Le ministère de l'éducation qui les empoche et les conseils scolaires anglophones qui les reçoivent ne s'y objectent aucunement du moment que la majeure partie de ces argents puisse être employée à **défrayer le coût prohibitif des programmes de français** comme langue seconde aux enfants qui appartiennent à la majorité ontarienne.

Enfin, les Francophones en Ontario ne méritent pas les mêmes droits que les Ontariens pur sang tout simplement parce qu'ils forment la **minorité** qui doit toujours se plier à la volonté de la majorité. . . question de fair-play! Il convient de penser aux **pauvres** Anglophones du Québec qui sont menacés de perdre leurs quelques droits acquis. . . après des luttes acharnées. . . ils devront se conformer à la volonté de la majorité comme il se doit. . . **question de justice!**

Bernard Cayen

DISCRIMINATION RACIALE ET RACISME

Le 10 décembre 1973, les Nations Unies proclamaient une Décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Le gouvernement canadien supporte ce projet et a voté en faveur du lancement de ce programme pour la prochaine décade.

A la requête du Secrétariat d'Etat, le département de l'éducation des adultes organisait une journée d'études le 16 avril à Toronto pour développer un plan d'action pour protéger les libertés civiles de chaque individu.

Cinquante délégués représentant divers groupes ethniques et membres des comités des droits de l'homme de l'Ontario participaient à ces délibérations.

La discrimination raciale envers toutes races et groupes ethniques se manifeste par des attitudes et des préjugés basés sur des différences physiques ou culturelles. Il y a trois formes de discrimination raciale: individuelle lorsqu'ellle implique une seule personne; institutionnelle lorsque le geste discriminatoire est posé par un groupe; structurale, cette dernière étant impersonnelle et le résultat des deux premières.

Le programme des Nations-Unies pour les dix prochaines années consiste à vouloir éliminer le racisme et la discrimination raciale à travers le monde. Pour atteindre cet objectif l'organisme propose une campagne mondiale d'information afin de supprimer les préjugés raciaux, éclairer l'opinion publique mondiale et l'associer à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Elle propose de mettre l'accent, entre autre, sur l'éducation des jeunes pour qu'ils puissent connaître l'esprit des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la dignité et la valeur de la personne humaine et la pleine participation des femmes à la formulation et à la mise en oeuvre de ces mesures.

Les délégués à ce séminaire proposèrent, entre autre, d'éliminer les préjugés raciaux dans les livres scolaires d'histoire, l'emploi de moyens audio-visuels dans les écoles élémentaires afin de combattre le racisme chez les jeunes et aussi le support du gouvernement fédéral en personnes ressources et en fonds financiers pour les groupes de volontaires qui désirent participer à ce programme pendant cette décennie.

Monique Popiel
déléguée francophone de Sarnia

DROP-OUTS

Un comité a été initié à Chatham récemment afin d'investiguer et déterminer les raisons pourquoi un si grand nombre d'élèves au niveau secondaire ont laissé les classes depuis le mois de septembre 1973. Le but du comité est aussi de remédier ou devancer le problème pour l'année prochaine.

M. Michael Pavlik, directeur d'un comité de huit personnes, nous informe que 140 élèves ont laissé d'une façon permanente l'école secondaire de Chatham Kent, depuis septembre 73. Un nombre aussi impressionnant de "drop-outs" (expression familière anglaise pour décrire ses élèves), a bouleversé un peu l'administration qui se voit obligée de former un comité d'investigation sur le problème.

Un questionnaire sera envoyé à tous ceux qui ont laissé les classes, depuis septembre pour trouver les réponses à une douzaine de questions relatives à ce phénomène qu'un si grand nombre de jeunes laisse l'école de nos jours.

Nous voulons savoir pourquoi ils ont laissé, qui ils sont, qu'est-ce qu'ils font présentement, sont-ils heureux dans ce qu'ils font présentement.

Probablement que quelques-uns ont déménagé dans d'autres régions, d'autres se sont mariés et un certain nombre ont simplement décidé de se joindre au marché du travail.

Chacun d'entre nous a sa propre théorie pour expliquer le **pourquoi** du grand nombre des élèves qui quittent l'école mais nous voulons une documentation juste pour septembre prochain, de dire M. Pavlik.

Il sera peut-être nécessaire d'essayer de créer une nouvelle atmosphère à l'école, le problème provenant peut-être du système même.

Le surintendant de planification et services, M. N.F. Hodgson, admet que le problème est assez alarmant lorsque l'on considère que sur 200 "drop-outs", 140 sont sortis de l'école "Chatham Kent". C'est la plus grande des quatre écoles de Chatham avec un enrôlement de 1200 élèves. On dit souvent que l'élève perd son identité dans une grande école, mais de dire M. Hodgson, la petite école pose des problèmes aussi. L'élève qui commence en 9e année marqué d'une certaine discrimination, en demeurera ainsi jusqu'à la graduation s'il y persévère.

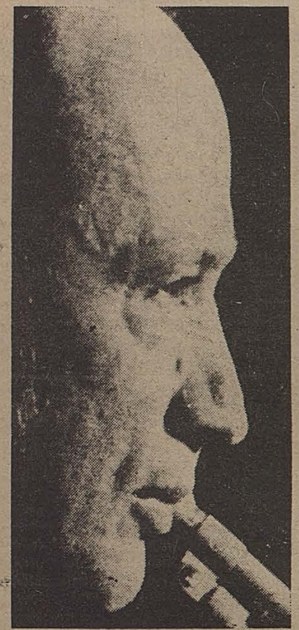
Il est à espérer que le questionnaire qui sera envoyé aux élèves réussira à déterminer et à remédier aux problèmes qui poussent les jeunes à laisser l'école de Chatham Kent et ailleurs.

Dans les comtés d'Essex, Kent et Lambton, 260 étudiants au niveau secondaire et universitaire ont reçu récemment une valeur de $215,000 d'octrois du gouvernement fédéral pour projets Perspective-Jeunesse.

Ce sont des projets initiés par les élèves eux-mêmes qui ordinairement bénéficient à la communauté d'une façon ou d'une autre, tels que soin des enfants, aide pour vieillards, projets culturels ou artistiques. La plupart de ces emplois sont d'une durée de dix semaines.

A Paincourt, six jeunes étudiants ont obtenu de nouveau un projet intitulé "Projet été Paincourt, donc P.E.P. 74. Le but du projet est de promouvoir la culture française chez nos jeunes, en leur fournissant des cours d'Art, de musique, de céramique, sport, dans la langue de nos ancêtres. Le projet fut un véritable succès l'an dernier et avec l'expérience acquise, promet d'être très intéressant encore cet été. Le projet est sous la direction de Mlle

(suite à la page 15)


Photo Montréal-Matin
Par un nez ?

Un beau cheval de bataille: le bill C-29

Trudeau pourrait gagner dans le désordre

par Clément BROWN

OTTAWA — S'il survit au vote sur le budget, le gouvernement Trudeau est disposé à accepter des amendements à son projet de loi sur les profits excessifs mais le premier ministre Trudeau a refusé de dire s'il fera de l'adoption de la loi une question de confiance. Il s'agit-là, dit-il, d'une situation hypothétique.

Quant à une défaite sur le budget, le chef du gouvernement dit qu'elle entraînera naturellement des élections parce que ce vote engage la responsabilité ministérielle sur un des aspects fondamentaux de la politique gouvernementale.

Interrogé pour savoir s'il est vrai que les quartiers généraux du parti libéral ont déjà commencé les préparatifs d'élection, le premier ministre a répondu qu'une défaite du gouvernement a toujours été envisagée comme possible depuis les élections d'octobre 1972, alors que les libéraux sont revenus en minorité au pouvoir. Mais M. Trudeau a affirmé qu'il n'a pas l'impression d'être "à la toute veille d'une élection".

Le premier ministre a déclaré qu'il n'est pas question que le gouvernement retire son projet de loi, pour éviter un vote adverse. Toutefois, M. Trudeau se dit prêt à discuter avec l'Opposition des moyens d'améliorer le bill C-29. Sur la façon dont la chose pourrait se faire, étant donné que, selon la procédure, on ne peut présenter d'amendement avant la deuxième lecture, le premier ministre n'a pas été très explicite mais il a bien dit qu'il faisait de l'adoption de sa loi — amendée ou pas — une question de confiance. Quant à déclencher des élections, si elle était défaite, M. Trudeau demande à réfléchir.

D'abord le budget

Le chef du gouvernement déclare que la proximité du budget ne lui permet pas de donner une réponse immédiate à cette question. Il a souligné qu'avant lundi soir, la Chambre devra disposer de quelques projets de loi qui ont été étudiés en commissions parlementaires et qui sont particulièrement urgents, comme la loi des pensions, la loi sur la taxation des sociétés pétrolières, etc. Par conséquent, dit-il, je ne vois pas comment les Communes seraient appelées à voter sur la loi contre les profiteurs avant de s'être prononcées sur le budget.

Il attendra d'être battu

Le premier ministre a insisté de nouveau que, malgré les rumeurs persistantes, il n'a pas l'intention de déclencher des élections de sa propre initiative. "S'il y a des élections, dit-il, ce sera probablement sur le budget", au cas où ce dernier serait rejeté par les Communes. Quant au début du débat sur le budget, les leaders parlementaires des differents partis détermineront s'il sera fixé au mardi 7 mai ou au mercredi 8 mai. Dans le premier cas, les Communes auraient l'occasion de prendre un premier vote dès le mercredi après-midi, dans le second dès jeudi soir, à condition que les Néo-Démocrates présentent une motion de censure. Si cette motion était rejetée, deux jours après se présentera l'occasion de voter sur la motion de censure des conservateurs. M. Trudeau préférerait quant à lui que le débat commence dès le mardi.

LE CHOIX DES HERBICIDES

OTTAWA, 30 avril 1974 - Le bon usage des herbicides s'imposera plus que jamais cette année alors que les agriculteurs visent des rendements maximums pour leurs récoltes.

Les herbicides sont plus chers, et la demande s'annonce plus forte qu'il y a deux oustrois ans.

Selon la Division des produits végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture, c'est une raison de plus d'utiliser le bon herbicide, en quantité suffisante et au bon moment.

La Division a préparé la série suivante de recommandations pour les agriculteurs, concernant les herbicides à base phénoxy le plus couramment utilisés: le 2, 4-D et le MCPA.

Toxicité pour les cultures

Les herbicides à fonction phénoxy (ex., 2,4-D, MCPA) se vendent généralement sous deux formes: amine ou ester. La formule amine (par ex., 2,4-D amine 80) est une préparation aqueuse contenant 80 onces de 2,4-D par gallon de produit. Les amines ont des effets un peu "plus faibles" sur les cultures et sont spécialement recommandés pour les cultures "sensibles" comme le lin ou l'avoine qui ne tolèrent pas l'effet plus radical des mêmes taux d'application sous forme d'esters.

Les esters sont des préparations huileuses qui forment une émulsion, de sorte qu'ils se mélangent (se dispersent) facilement dans l'eau. Un exemple typique est le 2,4-D ester LV 80 qui contient 80 onces de 2,4-D par gallon.

Les esters sont légèrement plus "actifs" aux mêmes doses que les amines. Cependant, le blé et l'orge sont plutôt tolérants aux herbicides sous forme d'esters et peuvent être traités sans danger aux taux recommandés.

Désherbage

Comme il a déjà été mentionné, les formes esters des herbicides à base phénoxy tendent à produire un effet un peu plus rapide et plus radical que ne le font les formes amines aux mêmes doses. Cet effet est généralement plus apparent chez les mauvaises herbes résistantes ou par temps sec.

Volatilité et entraînement

Les formes amines ont peu tendance à se vaporiser et, par conséquent, comportent le risque le plus faible d'entraînement hors

(suite à la page 5)

LA SECURITÉ DE L'ENFANT

Les enfants suivent l'exemple des adultes et ils font bien. Les adultes ont la responsabilité, à la fois morale et légale, de renseigner les jeunes sur les problèmes toujours plus complexes de la société. Nulle part ailleurs cette tâche n'est plus exigeante que dans la sécurité personnelle de nos enfants qui possèdent le droit inaliénable de vivre heureux et en santé dans le merveilleux pays que nous habitons.

Malheureusement, plusieurs de nos jeunes ne réaliseront jamais ce rêve. Chaque année, à la suite d'accidents, meurent près de 2,000 enfants en bas de quinze ans et plusieurs milliers d'autres sont blessés, parfois, pour toujours. Ces données sont effroyables pour un pays qui se glorifie d'avoir un niveau de vie et une compétence technique dont peu de nations peuvent se vanter. Le plus grand malheur, toutefois, réside dans le fait que nous pouvons éviter ces accidents.

Tous les ans, la semaine nationale de la sécurité de l'enfant est présentée sous l'égide du Conseil canadien de la sécurité. Durant cette semaine, on veut attirer l'attention des canadiens sur le sort peu enviable réservé à nos enfants et solliciter l'appui de tous afin de préserver notre ressource la plus précieuse.

Bruce Legge

Selon le Conseil canadien de la sécurité, 1,794 enfants canadiens en bas de quinze ans sont décédés des suites d'accidents en 1972. Bien que ce chiffre marque une amélioration sensible par rapport à l'année précédente, alors que 1,979 enfants sont morts dans des conditions similaires, ces données restent, tout de même, effroyables! De plus, ces statistiques devraient inquiéter sérieusement les adultes sur qui repose, en majeure partie, la responsabilité de ces accidents mortels.

Inlassablement les statistiques font la même triste constatation et bien des gens commencent à se demander si une réduction du nombre des décès accidentels est réellement possible ou non. La réponse est OUI! Grâce à une formation adéquate dès le plus jeune âge de l'enfant. L'homme apprend tout au long de son existence, toutefois, c'est au cours de l'enfance qu'il est le plus ouvert à la connaissance.

On doit renseigner les enfants sur les multiples facettes de la vie. La sécurité devrait faire partie intégrante de cette éducation et non pas être considérée comme une charge supplémentaire pour les parents. Il existe une part de risque dans presque chacune de nos activités. Signalons-le à nos enfants, décrivons-leur les dangers et enseignons-leur la façon de les éviter. Intégrées à l'éducation des enfants, ces renseignements les rendront conscients de la sécurité tout au long de leur vie.

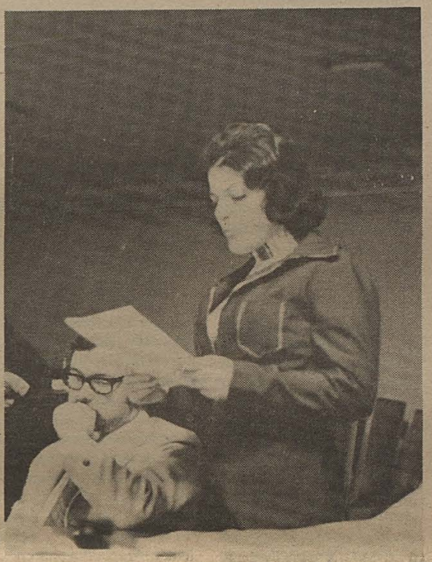
Lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants, ce type de formation n'est pas possible; il revient alors à l'adulte de fournir la protection nécessaire et d'éloigner des enfants tous les dangers.

Si les adultes se préoccupent sérieusement de la sécurité, le taux des accidents diminuera considérablement.

Amusez-vous avec vos enfants mais, ne mettez pas leur vie en péril!!!

VOUS POUVEZ TRANSMETTRE DES TÉLÉGRAMMES EN FRANÇAIS

Voici qu'une amélioration sensible sera apportée dans les services de télécommunications à travers le pays, en ce qui concerne les francophones du Canada. En effet, les services de télécommunications C.N.C.P. nous faisaient parvenir, par téléphone, à cause de la grève des postes, l'information suivante, selon laquelle il est maintenant possible de transmettre des télégrammes en français, de partout au Canada.



Mme Gyliane Brassard, auteur de la pièce "On est pogné" jouée récemment par la troupe de théâtre Soleil-Sud.

"Les télécommunications C.N.C.P. sont désormais en mesure d'accepter les télégrammes en français, d'où que ce soit au Canada."

"A compter de cette semaine, les personnes de l'extérieur de la province de Québec et d'Ottawa, désireuses d'envoyer des télégrammes en français peuvent le faire en composant un numéro de téléphone, sans frais d'interurbain - 1-800-463-3350 - et obtenir automatiquement la communication avec le bureau des télécommunications C.N.C.P. dans la ville de Québec."

"Le service, sans frais d'interurbain, s'adresse à tous les Canadiens. Il sera particulièrement utile aux voyageurs qui ont besoin d'envoyer des télégrammes, en français, où qu'ils soient."

"Le service est destiné à couvrir 9 provinces, 2 territoires et le Labrador."

La province de Québec et la ville d'Ottawa sont exclues car les télécommunications C.N.C.P. ont toujours offert des services en français."

"Le nouveau numéro de téléphone sera publié dans la prochaine livraison de tous les annuaires téléphoniques régionaux. Les personnes qui expédient des télégrammes en anglais devront s'adresser à leurs bureaux locaux dont les numéros apparaissent dans les annuaires."

"Le service de télégrammes en français, offert antérieurement par circuit "Zénith", sans frais, à travers tout l'Est du Canada et dans les régions de Winnipeg, d'Edmonton et de Rivière à la Paix dans l'ouest Canadien est maintenant annulé et remplacé par le nouveau service."

-Le choix. . .

(suite de la page 4)

des zones à traiter. A cause de ce "facteur de sécurité", on préfère les formes amines dans des régions à "cultures sensibles" comme le colza, la betterave sucrière et les légumes.

Toutes les bouillies sont exposées à la "dérive par gouttelettes", c'est-à-dire, à l'entraînement physique des particules. Une quantité d'eau plus élevée et une pression plus faible réduiront le risque de dérive des gouttelettes hors des zones à traiter. Le matériel bien utilisé et entretenu (calibration, pastilles, réglage de la pression) assurera un maxinum de sécurité et d'efficacité.

Vu la similarité des formes amines et esters, les agriculteurs devraient évaluer soigneusement leurs mérites respectifs.

Les formes esters conviennent aux cultures tolérantes (par ex., le blé et l'orge) dans des situations qui exigent un maximum d'activité et une action rapide. Elles ne devraient pas être utilisées dans des champs adjacents à des cultures sensibles comme le colza.

Les formes amines conviennent mieux dans des situations où la toxicité pour les cultures et une volatilité minimale sont importantes, (par ex., sur les cultures qui ont des tolérances marginales et où la dérive peut causer des ennuis).

Indépendamment du choix de la forme, les agriculteurs doivent se rappeler que les bonnes méthodes d'application assureront un maximum de rendement et de sécurité.

Toujours observer le mode d'emploi et tenir compte des précautions figurant sur les étiquettes.

CARNET DE CHEZ-NOUS

PAINCOURT

Folklore à Paincourt.

Depuis quelques semaines, les étudiants de l'école secondaire de Paincourt participent à une étude approfondie du folklore canadien-français, dans le désir de découvrir et d'évaluer à sa juste valeur leur propre identité.

Pour définir le mot "folklore", le dictionnaire nous rapporte que c'est un mot anglais signifiant "peuple" et "science", donc science des traditions, des usages et de l'art populaire d'un pays. Par exemple, pour nous, les Canadiens-français, nos traditions, nos chansons, nos contes, nos danses, j'oserais même ajouter, nos mets, font l'ensemble qu'on appelle **notre** "folklore".

Sur le plan littéraire, on définira le folklore comme l'ensemble des poèmes, des vire-langues, des contes et des légendes, provenant d'un milieu localisé et transmis oralement au cours des siècles.

Donc, les jeunes étudiants ont fait l'étude de ces légendes, de ces contes, en particulier ceux de la Chasse-Galerie, contes tout à fait fictifs, fantaisistes et surnaturels.

Ce fut un plaisir pour les jeunes d'apprendre et de chanter tout un répertoire de bonnes vieilles chansons d'autrefois, telles que "Chevaliers de la Table Ronde - En roulant ma boule - Un Canadien errant - etc . . ., enseignées par notre musicien par excellence, M. A. Emery, principal de l'école secondaire. Paraît-il que l'autobus résonnait de tous ces chants lorsqu'une trentaine de ces élèves revenaient de Windsor après avoir assité à la pièce de théâtre par le groupe "Soleil-Sud", samedi soir. Ils ont préparé plusieurs petites saynètes qu'ils présenteront dimanche soir au plaisir de leurs parents et amis.

Pour agrémenter encore davantage ces semaines d'étude folklorique, une invitation a été faite aux animateurs et instructeurs de l'organisme culturel de Toronto nommée "Chasse Galerie", sous l'initiative du professeur de français, M. Marcel Goulet.

Permettez-moi de vous renseigner sur cet organisme situé sur la rue Jarvis en plein coeur de Toronto. Ce centre qui a eu ses débuts il y a six ans, a grandi d'une façon spectaculaire. D'abord, on pourrait dire que c'est le Canada français à Toronto qui diffuse jusqu'au sud, ici, ses services d'animation, de publicité, de librairie, de boutique, d'expositions, de vente de tableaux, de ciné-club, de tournées de spectacles et de concerts classiques.

Dans les quarante pièces de l'édifice, on y retrouve des ateliers de poterie, d'émaux, d'art graphique, et de reliure. On y enseigne l'art dramatique, le chant, la guitare, le piano, les danses folkloriques ou modernes. Il y a aussi les ateliers de tissage et de couture.

Du côté littéraire, il y a des cours offerts en littérature canadienne et québécoise - l'Histoire de religions, la poésie et même le yoga.

Il y a des services pour les enfants tels que les arts plastiques, les marionnettes, le coin de la lecture, des films.

Dernièrement, les services de la Chasse-Galerie se sont diffusés jusqu'à l'école de Paincourt lorsque quatre animateurs de la Chasse-Galerie sont venus initier nos jeunes à des intérêts tout à fait nouveaux pour la majorité d'entre eux. Il y eut un atelier d'émaux sur cuivre par Micheline St-Cyr et de tissage par Madeleine Gauthier. Les jeunes ont aussi eu le choix d'apprendre la fabrication de marionnettes par Eric et Monica Mérina. Les danses folkloriques ont eu beaucoup de succès, enseignées par Nicole Plante.

D'après les rapports et les impressions de nos jeunes étudiants qui ont eu le plaisir de participer, ce fut un vrai succès et une poussée vers quelque chose de culturel et canadien-français.

J'ai eu l'heureuse occasion d'accueillir chez moi la fondatrice, l'instigatrice, l'âme même de cette gigantesque entreprise qu'est la Chasse-Galerie: Mme Micheline St-Cyr. Je trouve qu'elle est un exemple formidable de ce qu'une personne, avec un idéal, peut accomplir. Lorsque Mme St-Cyr est arrivée à Toronto, elle a constaté aussitôt le besoin imminent de fonder un Centre culturel pour les 100,000 citoyens canadiens-français de Toronto. Elle se mit aussitôt à l'oeuvre. "Nous avons rejoint, en plus, dit-elle, un autre 100,000 anglophones intéressés à la culture canadienne-française".

Son désir est de voir des Chasse-Galerie commencer et se promouvoir en d'autres endroits de la province.

Alors, à bon entendeur, songez-y bien!
Alma Richer,
Paincourt.

Pointe-aux-Roches

Le 26 avril marqua la soirée sociale annuelle de la paroisse à Pointe-aux-Roches. Cette soirée pour paroissiens seulement fut organisée par le comité paroissial nouvellement fondé, dont M. Raymond Bellemore en est le président, vice-président, M. Joseph Tobin, secrétaire, Mlle Alice Pinsonneault, font partie des comités - Alphonse Rondot (comité d'immobilisations) - M. Bellemore et Paul Tremblay (comité social) M. Tobin et Mme Claire Markham (comité liturgique) - Mlle Alice Pinsonneault (comité des missions) et Mlle Alice Rondot (comité des jeunes). Cette soirée débuta par un souper délicieux préparé et servi par Mmes Albert Labonté et Raymond Dupuis et leurs aides. M. Bellemore adressa la parole et fit part aux paroissiens de la triste nouvelle du départ de notre curé Père Rivard, prochainement. Il va sans dire que ceci touche chaque paroissien en particulier, car son séjour de six ans parmi nous est inoubliable. Ses conseils, bonnes paroles d'encouragement, sa fraternisation avec les vieux, les jeunes, les moins jeunes seront toujours avec nous. Cette belle salle paroissiale où nous nous rencontrons si souvent est dûe à sa bonne administration dans la paroisse. Il remercia tous ses paroissiens et témoigna ses sentiments vis-à-vis son départ mais comme dans l'armée (du Christ) et comme un bon apôtre soumis, il accepte ce changement. Il nous encouragea davantage en louangeant son successeur le Père Louis Ouellette. Bonne chance à Belle-Rivière que vous connaissez déjà P. Rivard et bienvenue à notre nouveau curé Père Ouellette.

o-o-o

La FFCF tint son assemblée mensuelle le 29 avril. Cette réunion traita des délégués au 60e congrès à Ottawa que sont Mme Lucy Tremblay et Mme Bernadette Grenier. Elles seront accompagnées de Mme la présidente et la secrétaire. On se groupa en trois ateliers pour discuter des moyens à prendre pour améliorer notre situation vis-a-vis du français dans notre région. Très intéressant! Avant de terminer l'assemblée, Mme Leboeuf, présidente, offrit au P. Rivard au nom des dames de la fédération, un modeste cadeau en reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour nous pendant ses six années comme aumônier de notre FFCF. Mme la présidente souligna qu'il a toujours encouragé notre mouvement et fut extrêmement fidèle aux réunions peut-être fatiguantes parfois. Il remercia et témoigna aux dames que ce ne fut jamais une tâche d'assister aux assemblées et espérait que ce bel esprit continuera dans les années à venir. On termina l'assemblée par deux chants et un goûter.

o-o-o

Nous offrons nos sincères condoléances à deux familles de la paroisse pour le décès de deux bonnes vieilles mamans et grand-mamans de la paroisse, Mme Elise Lauzon (89 ans) et Mme Alfred Parent (89 ans). Mme Lauzon laisse dans le deuil ses enfants - Raymond de Tilbury, Roméo et Rosaire de Pointe-aux-Roches, Omer de St-Joachim, Mme (Edna) Lalonde de Windsor et Mme (Antoinette) Beaudet de Pointe-aux-Roches, 33 petits-enfants, 52 arrière petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-enfant.

Mme Parent laisse dans

(suite à la page 7)



CARNETS DE CHEZ-NOUS

-Pointe-aux. . .

(suite de la page 6)

le deuil ses enfants - Raymond de Toronto, Sr Elaine (Isabelle) de Chatham, Mme (Zelpha) Bénéteau d'Amherstburg, Mme (Ernestine) Timothy de Windsor et Bernice de Pointe-aux-Roches, 9 petits-enfants, 13 arrière petits-enfants ainsi que de nombreux amis.

LEAMINGTON

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE LEAMINGTON - Activités du Centenaire 74 - Centennial Events

Samedi, le 29 juin 74:
1 h. 00 p.m.
Parade d'ouverture - Char allégorique
Opening day parade - Float

7 h. 30 p.m.
"Souper à la Canadienne" à la Salle de la Légion - Orchestre "Les Actifs" - $4.00 par personne - Billets à l'avance.

Samedi, le 6 juillet 74:
10 h. 00 a.m.
Parade multi-culturelle
Exposition de livres et disques à la salle de la Légion
Books and records display - Legion Hall

Exposition d'artisanat et vente de sirop d'érable au Memorial Park.
Arts and crafts exhibit - Maple syrup on sale.
Bienvenue à tous!

CONSEIL: EXECUTIVE:
Mme Denise Guilbert - Présidente - 326-4037
Mme Madeleine Naeyaert - 1ère vice-présidente - 326-4680
M. Normand Mady - 2e vice-président - 326-5208
M. François Lacanal - trésorier-secrétaire - 326-8759
Mme Raymond Colosanti - conseillère - 326-9674
Mme Jacqueline Langlais - conseillère - 326-6033

PAINCOURT

Samedi, le 11 mai, Mgr. Gérald Emmett Carter ordonnait à la prêtrise, en la cathédrale St-Pierre de London, trois jeunes hommes de la région: les Rév. Père Jim Whanton, natif de Leamington, qui reçut son obédience à la cathédrale St-Pierre de London; Rév. Père Robert Champagne, natif de Sarnia, qui reçut son obédience à l'église Ste-Anne de Técumseh et le Rév. Père Jim Drouillard de Windsor, qui devra asservir la paroisse St-Michaël de Leamington.

Ordonnés au diaconat, Messieurs Clare Caleman de Rodney, Jim Higgins de LaSalle, Eugène Bugalla de la Pologne, Terry McNamara de Pembroke, Richard Janisse, Gary Roy de Windsor et Jacques Carron de Paincourt.

En lisant ces statistiques, nous constatons que 5 sur 10 de ces jeunes hommes sont de descendance française, et nous en sommes fiers.

Lors d'une entrevue avec M. Jacques Carron, fils de M. et Mme Alphonse Carron de Paincourt, nouveau ordonné au diaconat, j'apprenais la définition du terme diaconat, dont je vous vous faire part.

D'abrod, c'est une étape temporaire vers la prêtrise, donc un sacrement tout comme le sacrement de l'Ordre. Les fonctions du diacre sont à peu près les mêmes que celles du prêtre, sauf la consécration et la confession. Donc, le diacre peut baptiser, bénir un mariage, bénir les malades, prêcher, donner les instructions telles que cours de préparation au mariage, etc . . . Le diacre a aussi un rôle dans la célébration eucharistique; la proclamation de l'Evangile et l'homélie. M. Carron a assisté à la première messe de son confrère Rév. Pére Jim Whanton à Leamington, dimanche le 12 mai.

Je ne pus m'empêcher de demander à M. Carron quel est le motif pour un jeune homme d'aujourd'hui vivant dans un monde si matérialiste, de vouloir se diriger vers la prêtrise? "Eh bien, de dire Jacques, plusieurs gens soupirent de nos jours, trouvant que la situation est déplorable dans l'église d'aujourd'hui. De plus en plus de personnes semblent perdre la foi, ne vont plus à la confession ni même à la messe, ne croient plus en rien! On déplore la jeunesse d'aujourd'hui, les divorces parmi les catholique, situation triste semble-t-il et non pas tellement encourageante ni pour le laïc qui cherche à vivre sa foi, encore moins pour un jeune qui désire devenir prêtre. Cependant, Jacques trouve que telle est la situation à la **surface seulement**. Le renouveau qui s'opère dans l'Eglise, dit-il, renouveau souvent inaperçu par le laïc est incroyable et source de très grand encouragement; et ce renouveau ne peut être autre que le travail de Dieu qui guide son Eglise par l'Esprit Saint qui nous a été promis par le Christ. Jacques nous implore de garder une vue optimiste. Malgré tous les problèmes auxquels l'Eglise doit faire face aujourd'hui, il est absolument convaincu que l'Eglise a sûrement passé par des crises plus difficiles et pénibles dans le passé. Alors, j'espère bien, dit-il, que nos gens catholiques persévèrent dans leur foi, en gardant toujours une vue optimiste de leur Eglise, malgré les nombreux problèmes, en portant forte obéissance à leur évêque et surtout au pape Paul VI, en cessant de critiquer de façon non constructive les fautes ou les erreurs de leur Eglise qui après tout, demeure une réalité humaine même si c'est une réalité divine".

Nous saluons donc d'une façon particulière les trois jeunes hommes, nouvellement ordonnés prêtres de la région et souhaitons persévérance au sept nouveaux diacres qui, à leur tour, seront ordonnés prêtres dans environ un an.

Pour résumer, j'emprunte les paroles de Karl Rohner, un grand théologien contemporain.

Le prêtre n'est pas un ange envoyé du ciel. Il est un homme choisi parmi les hommes, un membre de l'Eglise, un chrétien.

Demeurant homme et chrétien, il commence par nous proclamer la Parole de Dieu.

Cette parole n'est pas la sienne. Non, le prêtre vient à nous parce que Dieu lui a dit de proclamer Sa parole.

Peut-être que lui-même ne l'a pas parfaitement comprise. Peut-être qu'il ne l'interprète pas correctement. Mais il croit, et malgré ses craintes, il sait qu'il doit communiquer la parole de Dieu.

Car, n'est-ce-pas que quelqu'un doit dire quelque chose à propos de Dieu, à propos de la vie éternelle, à propos de la grandeur de la grâce de Dieu dans l'être sanctifié? N'est-ce-pas que quelqu'un doit parler du péché, du jugement et de la miséricorde de Dieu?

Alors, mes chers amis, priez pour lui, encouragez-le de sorte qu'il soit luimême capable de porter le fardeau des autres en leur apportant le mystère de l'Amour de Dieu révélé en Jésus-Christ.

Alma Richer.

BELLE-RIVIÈRE

On fête le Père Paré.

Les paroissiens de St-Pierre et St-Jude de Belle-Rivière ont donné leurs derniers adieux au Père Laurent Paré lors de son départ de la paroisse. Il y eut un dîner suivi d'une danse en témoignage de reconnaissance pour les cinq ans qu'il a passés parmi nous. Il reçut aussi une bourse.

0-0-0

M. et Mme John Rivait de la rue St-Simon ont célébré leur 50e anniversaire de mariage dernièrement. Ils se sont mariés à l'église St-François à Tilbury, le 20 mai 1927.

0-0-0

On souhaite la bienvenue à notre nouveau curé Père Louis Rivard qui nous revient après un séjour de 6 ans à Pointe-aux-Roches.

0-0-0

Nos sincères sympathies aux familles de M. Armand Poisson et M. William Renaud ainsi que M. Johnny Strong qui sont morts dernièrement. La maison funéraire Melady était en charge.

0-0-0

Gisèle Lefrançois, fille de M. et Mme Gérard Lefrançois a eu une fête chez elle pour son 13e anniversaire de naissance.

TECUMSEH

Nous apprenons le décès de Mme Maria D'Aoust, de Viller Mercier, comté de Châteaugai (Québec), mère de Mme Arthur Bézaire de Técumseh.

INFO FÉDÉRAL — INFO FÉDÉRAL

Inauguré en mai 1965, le Régime de pensions du Canada a un double but: permettre aux citoyens de financer leur retraite et de se protéger eux-mêmes, de même que leurs dépendants ou survivants, contre une perte de revenu en cas d'invalidité ou de décès du chef de famille.

Types de prestations

Le Régime de pensions du Canada, administré par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, prévoit sept types de prestations:

- une pension mensuelle aux retraités;
- une pension mensuelle d'invalidité;
- des prestations mensuelles pour les enfants à charge des personnes invalides;
- une prestation - décès;
- une pension mensuelle aux veuves;
- des prestations mensuelles aux orphelins;
- une pension mensuelle aux veufs invalides.

Les prestations sont proportionnelles aux revenus cotisables des participants. Ces revenus sont ceux qui proviennent d'un emploi, c'est-à-dire les salaires, les traitements, ou les revenus d'un travail indépendant.

Provinces participantes

Le Régime est en vigueur dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec qui a établi son propre régime de pensions. Néanmoins, ces deux régimes sont si étroitements coordonnés qu'ils n'en forment pratiquement qu'un. Ensemble, ils englobent presque tous les travailleurs du Canada.

Les prestations sont transférables, c'est-à-dire que si vous passez d'un emploi à un autre, ou encore d'une province à une autre, vous ne perdez pas les cotisations que vous avez déjà versées.

De plus, sous le Régime de pensions du Canada, les bénéficiaires ont droit à leur pension, qu'ils habitent ou non le Canada.

Numéro d'assurance sociale

Toute personne inscrite au Régime doit avoir un numéro d'assurance sociale. Si elle n'en a pas, elle doit réclamer une formule de demande à son employeur ou, si elle travaille à son propre compte, au bureau de l'un de ces organismes: Commission de l'assurance-chômage, ministère du Revenu national (Impôt), ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ministère des Postes.

Lorsque vous faites une demande concernant vos propres cotisations ou prestations relatives au Régime de pensions du Canada, indiquez bien votre numéro d'assurance sociale.

Emplois non assujettis au Régime

Le Régime s'applique obligatoirement, à tous les emplois exercés au Canada, à l'exception des suivants:

- emploi où vous travaillez pour votre conjoint;
- emploi où vous travaillez pour votre père, votre mère ou toute autre personne qui vous fait vivre mais ne vous paie pas en espèces;
- emploi temporaire ne se rapportant pas à l'entreprise de votre employeur;
- emploi comme travailleur itinérant dans des métiers comme l'agriculture, la pêche, le piégeage, la chasse, l'industrie forestière - où vous travaillez moins de 25 jours par année pour le même employeur ou encore, où vous gagnez moins de $250 par année chez le même employeur;
- emploi comme membre d'un ordre religieux exigeant le voeu de pauvreté perpétuelle, sauf disposition contraire;
- emploi comme enseignant venant d'un pays étranger dans le cadre d'échanges.

Paiement de cotisations:

- paiement des cotisations des employés: les cotisations des employés sont prélevées sur leur chèque de paye, par leur employeur;
- paiement des cotisations des travailleurs autonomes: les cotisations d'un travailleur autonome sont payées directement au ministère du Revenu national, Service de l'Impôt.

Montant des cotisations:

Cotisations des employés: 1.8% des gains annuels jusqu'à $5,600. Ces gains ne comprennent pas les revenus provenant de placements, rentes viagères ou d'autres régimes de pension.

Cotisation des employeurs: 1.8% des salaires versés annuellement à leurs employés jusqu'à $5,600.00.

Cotisation des travailleurs: 3.6% de leurs gains annuels jusqu'à un maximum de $5,600.00.

Dans tous les cas, les premiers $600 des gains annuels sont exemptés de cotisations.

ACTIVITÉS À NOTER

15 mai: Film "LE BOUCHER" de Claude Chabrol à l'Université de Windsor - 8 h. 30 - Présentation de l'Alliance française.

18 mai: Films pour enfants à la bibliothèque municipale présentés par le comité socio-culturel de la FFCF St-Jérôme en collaboration avec la bibliothèque. - 850 rue Ouellette

21 mai: Film "Rudolph Nureyev (I am a dancer) à la cinémathèque ontarienne (coin des rues Erie et Marentette) - 8h.

22 mai: Souper Richelieu pères - fils - filles

22 mai: Film "La noce est pas finie" - Bibliothèque municipale - 20 h.

25 mai: Vin- fromage organisé par le Club Richelieu

18-19-20 mai: Congrès Caisse Populaire

28 mai: Film "Quiet Flows the Don-Part I" - cinémathèque ontarienne - 8 h.

5 juin: Soirée amicale FFCF, section Jeanne-Mance

8 juin: "Rencontre 74" à Ste-Catherines.

15 juin: "Bal des Roses" organisé par la FFCF régionale.

Souper à la canadienne, organisé par l'Association francophone de Leamington, le 29 juin 1974, à 7 h. 30, à la salle de la Légion, à LEAMINGTON. Orchestre: "Les Actifs". $4.00 par personne. Seulement 200 billets en vente. Pour billets, contactez M. Gaétan Beaudoin - 188 Talbot est. Tél. 326-2246.

BANQUET et DANSE DES SPORTS le 8 juin 74, à la salle St-Gilbert de Técumseh. Le banquet est à 6 h., la danse à 8 h. 30. Prix des billets pour le banquet et la danse: $4.50 par personne. Pour la danse seulement: $1.50. Les trophées pour le championnat de l'année 73-74 seront décernés pour le hockey, le ballon-balai et les quilles. Pour les billets, contactez: M. René Godin: 728-2089 - M. François Gaudet: 252-4870 - M. Robert Ethier: 735-3389 - M. Joseph P. Lanteigne: 735-6489 - Solange Ward: 253-88 13 - Gérard Vachon: 252-3055. Bienvenue à tout le monde! Venez tous vous amuser!

"BAL DES ROSES" organisé par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises - le samedi 15 juin 74 - au Cleary Auditorium - Skyline Room - à 8 h. 30 p.m. - Prix d'entrée: $2.50 par personne.

La culture: pour tous!

Le ministre des Collèges et Universités de l'Ontario, James Auld a annoncé un programme visant à décentraliser les ressources culturelles de cette province. Le nouveau programme qui aura un budget de $1 million pour l'année 1974-74 se nommera Outreach Ontario.

Selon M. Auld, le but de ce programme sera d'encourager l'activité culturelle populaire non seulement créatrice et de haute qualité mais aussi accessible à tous les Ontariens. Le programme encouragerait aussi les agences culturelles à répondre aux besoins des initiatives de la communauté ontarienne.

Outreach Ontario comprendra aussi Festival Ontario et un nouveau programme Celebration Ontario. Festival Ontario vise à aider les festivals d'art locaux en mettant gratuitement les ressources des agences culturelles provinciales à leur disposition. Celebration Ontario donnera la même aide aux manifestations culturelles autres que les festivals d'art et pourra même permettre la participation des communautés les moins importantes de la province.

Les ressources mises à la disposition des communautés seront des montages, les ateliers et même des conseils administratifs. Les Archives of Ontario, la McMichael Canadian Collection of Art, et le Ontario Science Centre sont parmi les agences qui prendront part au programme. La Ontario Education Communications Authority (OECA) enregistrera des manifestations culturelles de Toronto pour en faire la distribution à travers la province, tandis que la Art Gallery of Ontario tirera des reproductions d'oeuvres graphiques d'artistes ontariens. Elle donnera aussi des cours d'art visant à la formation de carrière dans ce domaine.

Outreach Ontario sera sous la tutelle de la division des Affaires Culturelles du ministère de M. Auld.

PETITE GALAXIE

Pour toi soleil d'amour qui donna naissance à notre galaxie. Mon coeur jette à tes pieds l'hommage ultime de notre reconnaissance, pour ce don de la vie.

Pour nous, petites planètes, qui gravitons autour de la masse en fusion.

Recevant en profusion tes
bienfaits bénéfiques.
Tu es le roi de cette
création magnifique.
De tes rayons ardents, tu
réchauffes nos coeurs.
De ton coeur aimant, tu
sèches nos pleurs.
De tes reflets brillants, tu
éclaires nos esprits.
De ton déploiement
d'énergie, tu nous donnes
la vie.
Si de temps en temps
un nuage t'assombrit,
De tes entrailles sort la
furie.
Pour nous revenir plus
doux, plus beau et plus
caressant.
Comment ne pas t'aimer,
toi si séduisant?
Tu es l'image d'un beau
prince charmant.
Que Dieu encore longtemps
te garde en notre compagnie.
Car s'il en était autrement,
Pour nous petites planètes
de la galaxie,
La vie en serait bientôt
finie.

Fleur bleue.

CUPIDON

Cupidon, toi qui symbolises l'amour avec tes flèches. Tu dois bien t'amuser de me voir depuis si longtemps prisonnière de ton merveilleux sortilège. Petit sorcier, avec tes chaînes dorées, tu gratifies mon coeur d'une jeunesse éternelle. La St-Valentin me rappelle que je dois te remercier, pour tous les sentiments qui m'animent depuis que tes flèches m'ont ensorcellées. Sois encore pour cette année le gardien d'un amour toujours aussi beau et aussi grand.

Petit coquin, sois encore au rendez-vous l'an prochain.

Fleur bleue.

Mémoire de l'Association Canadienne Française de l'Ontario au Comité d'action sur l'aide judiciaire de l'Ontario

Nous désirons remercier les membres du Comité d'action sur l'aide judiciaire de l'Ontario pour l'occasion qui est aujourd'hui offerte à l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) de présenter quelques suggestions en vue de l'amélioration du service d'aide judiciaire.

Au départ, il serait utile de rappeler quelques passages du discours présenté par le premier ministre William Davis le 3 mai 1971 à la législature ontarienne:

". . .Je voudrais répéter ici d'une façon aussi explicite que possible, qu'en donnant à la langue française en Ontario une reconnaissance plus étendue et plus officielle, nous n'avons pas l'intention d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit. Notre politique n'oblige pas tout le monde à devenir bilingue. Elle ne signifie pas non plus que nous essayons d'imposer les deux langues et les deux cultures à tous les Canadiens . . .

Ce que signifie la politique ontarienne par conséquent, c'est que nous répondions et continuions à répondre aux aspirations légitimes de la population francophone de l'Ontario".

". . .En somme, l'objectif immédiat de notre politique est de donner plus d'expansion à nos services bilingues . . Nous commençons toutefois à adopter les mesures suivantes:

1. Dans tout le ministère de la Justice et du Procureur général, on adoptera une politique soutenue pour recruter un personnel bilingue supplémentaire dans les régions ayant une proportion importante de résidents francophones. Cette mesure permettra aux services judiciaires situés dans des régions francophones d'avoir un personnel bilingue suffisant. Ceci est actuellement en bonne voie.

2. Dans le but d'accroître le nombre d'employés bilingues dans le service judiciaire, les cours de français dispensés par le gouvernement seront mis à la disposition de ce personnel dans les trois centres provinciaux où ces cours sont donnés.

3. La traduction des documents légaux qui s'adressent généralement au grand public pose un problème particulièrement difficile, étant donné que leur format et-ou leur contenu sont régis par des statuts ou par des règlements, des pratiques, des procédures de longue date. Toutefois, malgré ces restrictions, certains documents peuvent être rédigés sous forme bilingue. Le ministère de la Justice et du Procureur général commencera déjà à publier en français et en anglais des avis d'ordre judiciaire que l'on adresse généralement au grand public. De plus, une variété de documents à caractère juridique tels que les citations et les avis de comparution seront accompagnés d'une étiquette informative contenant tous les détails essentiels en français.

Dans le prochain stade de notre programme, nous examinerons les moyens qui permettront l'usage du français dans les cours de justice de l'Ontario en commençant par les cours de première instance. Ceci se fera en consultation étroite avec le gouvernement fédéral en nous inspirant de la manière par laquelle est mise en pratique la Loi sur les langues officielles, compte tenu des articles de ladite loi qui concernent particulièrement les cours de justice.

Nous sommes persuadés que l'expérience acquise sur le plan du bilinguisme dans les cours de justice fédérale ainsi que dans celles du Québec et du Nouveau Brunswick nous aidera à élaborer des programmes efficaces et pratiques pour nos tribunaux provinciaux...

". . .Avec l'adoption des mesures que je viens d'annoncer aujourd'hui, je demeure persuadé que l'Ontario possède une base solide pour un programme de bilinguisme bien fondé et bien conçu. Notre politique se poursuivra d'une façon continue et progressive et nos efforts tendront toujours à fournir en Ontario des services publics bilingues de plus en plus efficaces.

Le fait que la population de l'Ontario reconnaisse le français comme une langue officielle du Canada ne change en aucune façon le statut de la langue anglaise dans notre province. Notre but est d'assurer le maintien et l'expansion des services fournis à la communauté anglophone, tout en nous efforçant de voir à ce que les services fournis aux groupes francophones répondent mieux à leurs besoins.

Il est clair que l'Ontario a pris un ferme engagement vis-à-vis du principe du bilinguisme qu'elle considère comme un aspect équitable envers ses propres résidents et comme une contribution importante que notre province compte soutenir constamment, dans le but d'édifier un Canada toujours plus fort et plus uni".

L'Association canadienne française de l'Ontario croit que tous les responsables du Service d'aide judiciaire de l'Ontario devraient être informés de cette politique provinciale sur le bilinguisme et que la population devrait connaître les étapes de la mise en oeuvre de cette politique.

Le dépliant "Vos droits dans le cadre du programme ontarien d'aide juridique", qui est disponible en français, semble présenter adéquatement le service d'aide judiciaire. Toutefois, "The law Society of Upper Canada" qui administre le service d'aide judiciaire pour le compte du gouvernement de l'Ontario devrait s'assurer que toutes les formules de ce service soient présentées dans les deux langues officielles du Canada.

Une telle situation nous apparaît conforme à la politique du gouvernement de l'Ontario telle que citée précédemment.

Nous suggérons également que la liste des avocats qui est remise aux personnes qui ont besoin d'aide judiciaire indique la ou les langues parlées par ces avocats. Ainsi, la personne devant effectuer un choix d'avocat pourra le faire avec une plus grande facilité.

Enfin, nous sommes d'avis que les bureaux régionaux situés dans les régions où le nombre de francophones le justifie devraient offrir une capacité bilingue, en ce sens que les francophones puissent y être desservis dans leur langue.

Voilà, M. le Président, l'essentiel de nos recommandations. A notre avis, elles sont conformes à la nature linguistique et culturelle du pays et elles correspondent aux politiques du gouvernement ontarien tels qu'exprimées dans ce discours de M. Davis que nous avons cité plus haut.

Congrès National de la FFCF

Les 5, 6, 7 et 8 mai avait lieu à l'hôtel Skyline d'Ottawa notre Congrès national.

L'ouverture fut la concélébration de la Messe en la basilique d'Ottawa par



Mgr Plourde et douze de nos aumôniers. Mme Jacqueline Martin, présidente nationale, Mme Thérèse Hamel, notre présidente régionale et d'autres membres de la Fédération firent les lectures et les supplications de l'Offertoire et portèrent les offrandes. Une chorale mixte nous fit entendre des chants harmonisés tout au cours de la célébration. Une réception suivit qui nous permit de renouer connaissance avec nos compagnes et d'en acquérir de nouvelles. En un mot ce fut d'une telle envergure que toutes en ressentirent une vive émotion et en garderont longtemps un souvenir bien vivant.

La même chorale nous fit jouir une deuxième fois d'un répertoire de chants profanes lors d'une de nos sessions.

Nous étions 375 délégués des différents coin du Canada, dont 19 de notre région. Trente-cinq aumôniers étaient aussi présents. Au grand banquet l'assistance fut de 850.

Le thème du congrès, "Liberté et Responsabilité" fut commenté par deux pères Monfortains de Drummondville, Stimulants, jovials, accueillants, érudits. . . ils assurèrent une animation remarquable aux ateliers. Deux présentations diaporama complétèrent leurs explications, stimulèrent la discussion et nous aidèrent à mieux comprendre le sens de notre liberté d'action et notre responsabilité envers nous-mêmes et tout ce qui nous entoure.

Plus tard, on a eu l'occasion de constater le magnifique travail accompli dans chacune de nos sections: partout on sait se dévouer, s'entraider, s'occuper de besoins paroissiaux et se rendre aux désirs et aux sollicitations de tous ceux qui ont recours à notre assistance. Un tel échange d'idées contribue beaucoup à animer le désir d'en faire davantage dans nos sections respectives.

Un film des activités de la Fédération fut certes approprié et apprécié de toutes.

Parmi les décorées spéciales à l'occasion du soixantième anniversaire de la Fédération figuraient deux membres de notre région, Mme Thérèse



Hamel de Windsor et Mme Alma Richer de Paincourt. Chaleureuses félicitations à ces deux dames dévouées.

Au sérieux de nos réunions se mêlaient parfois des points divertissants. Entre autre, j'eus le plaisir d'accompagner au piano plusieurs de nos aumôniers qui surent nous faire jouir de leur beau chant; mentionnons l'aumônier de l'ouest dans une de ses compositions au sujet de notre Fdération.

Parmi les conférenciers qui ont adressé la parole après les repas, il faut mentionner Mgr Jacques Landriault qui sut capter son auditoire et Mlle Claire Quintal, présidente de la Fédération franco-américaine.

Un exposé au sujet de modifications au régime de pensions du Canada en a intéressé plusieurs.

Toutes se quittèrent le coeur rempli de la joie de ces belles agapes et avec un renouvellement d'ardeur pour notre Fédération.

Il faut assister à un Congrès pour en connaître la grandeur, jouir d'une telle ambiance et constater la fraternité qui existe entre toutes et chacune des membres de notre Fédération, d'un coin du pays à l'autre.

Un congrès National, c'est BEAU, c'est GRAND, c'est INSTRUCTIF, c'est EMOUVANT. Il faut le voir poue le savoir. Alors ça nous inculque le goût de toujours y participer.

On y va une fois. . . et on y retourne.

Charlotte Mongenais
Correspondante régionale

PERICLES

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, Section St-Jérôme, organise un voyage au Festival de Stratford, le Jeudi, 20 juin. La pièce à voir sera "PERICLES" de Shakespeare.

Elle invite tout particulièrement les Dames des autres sections et leurs amis à se joindre à elles.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame Anna Jean 944-1972.

MERCI
Charlotte MONGENAIS
Sec.

WINDSOR
FFCF ST-JÉROME

Michel Gélinas. LE THEATRE. Outil social. Remerciements de notre invitation.

Le théâtre considéré actuellement. Groupes en travail social. Trois sortes de théâtre:

a) Le beau théâtre
b) Le théâtre classique
c) le théâtre populaire

Il ne faut pas de snobisme. Pas de fausses réputations. Pas de faux complexes.

Il faut que ce soit une réflexion de soi sur la scène. Ne pas voir seulement les costumes, le décor, etc . . . , mais comprendre les objectifs. Il faut être ce que nous sommes actuellement. Retour, Réminiscence.

1) Le théâtre GREC. Au niveau spirituel. Recherche des dieux. Recherche de nous-mêmes . . . qui suis-je? . . . D'où je viens? . . .

2) Le théâtre ROMAIN. Côté humain plutôt que spirituel. Chasse des dieux. Décadence.

3) Le MOYEN-AGE. Influence chrétienne. Reprise du côté spirituel. Explication des mystères par des comédiens encouragés par l'Eglise.

4) La RENAISSANCE. On revient au côté humain. Prétentions d'esthétique grecque Problèmes divers. Recherche ailleurs que chez soi. Chute de l'humanisme.

5) 17 et 18e SIECLES. Age d'or. Valeur du fond mais pas de la forme. Racine et Corneille. Académiciens et littérateurs. Molière et Shakespeare. Accusateurs de leur époque.

6) Les 19 et 20e SIECLES. (1914). Sommeil au théâtre. Toilettes. Rencontres. Le "show" est plus dans l'auditoire que sur la scène.

7) la 2e partie du 20e SIECLE. Ouverture sur le monde qui nous entoure Retour au naturel. Réflexion de ce qui se passe tous les jours.

Faux complexe d'infériorité. Pourquoi s'extasier devant la France et le parler français de là-bas? Ne sommes-nous pas supérieurs en bien des points? Vivre aussi en français en dehors du Québec. Restons donc ce que nous sommes. Ayons le mot exact pour chaque chose. N'empruntons pas de l'étranger. Se voir comme on est et attaquer les choses de front: language . . . religion . . . relations au travail . . . communications humaines . . . sexe et drogue . . . Non pas fermer les yeux mais voir les choses telles qu'elles sont. Trouver des solutions. Se grandir. Voilà l'outil du théâtre. Le théâtre est donc une réflexion de soi. C'est un miroir de tout ce que nous sommes.

Jean Louis et Michel nous ont certes honorés de leur présence. Ce fut un plaisir de sentir leur appréciation à l'égard de notre association, manifestant même le désir d'en devenir "membres honoraires". C'est flatteur, n'est-ce-pas, Mesdames?

La soirée fut très agréable et nous remercions notre présidente, Mme Jeanne Mongenais, d'avoir si belle organisation.

Charlotte Mongenais, sec.

AS-TU RENOUVELÉ
TON ABONNEMENT

BIBLIOMANIE

Anissimov, Myriam
COMMENT VA RACHEL?
Fr. (roman)

Cette histoire décrit la vie quotidienne d'une très jeune femme qui souffre encore de son enfance difficile et d'appartenir à une race qui a été persécutée.

Arpin, Louis
LE GUIDE DU SELF-DEFENSE POUR HOMMES ET FEMMES
Fr. 796.81 Arp

Pour savoir se protéger en cas d'attaque on n'a que lire ce livre très utile. On apprend les meilleures techniques de judo, karaté, ju-jitsu et d'autres.

Beaulieu, Victor-Levy
OH MIAMI, MIAMI, MIAMI
Fr. (roman)

Berthold Mâchefer, le protagoniste de ce roman, présente un vrai intrigue de "suspense" et d'érotisme de Miami. C'est surtout une collection de personnages pervers, drôles, aisément saouls et pathétiques.

Church, Harrison R.S.
VISITONS ENSEMBLE LA FRANCE.
Fr. J914.4 Chu

Quelles sont les habitudes des Français et pourquoi sont-ils si fiers de leur pays? On trouve les réponses dans ce livre bien illustré. En le lisant on a l'impression de faire une excursion.

Copplestone, Trewin
REMBRANDT
Fr. 759.9492 Rem

Voici un livre qui discute la vie de Rembrandt, ses méthodes de peinture, et pourquoi ces méthodes ont réussi. Le livre est embelli d'illustrations splendides de ses tableaux.

Mauriac, François
THERESE DESQUEYROUX
Fr. (roman)

Etouffée par son mariage de raison, Thérèse se donne à la tentation de poisoner son mari. Découverte, mais donnée un non-lieu au palais de justice, elle tâche de refaire sa vie.

Perrein, Michèle
LE BUVEUR DE GARONNE.
Fr. (roman)

La Garonne de l'auteur, c'est où le passé et l'avenir s'affrontent dans un brouillard hostile. C'est l'histoire d'une famille, mais surtout l'histoire d'une jeune fille de quinze ans qui a envie de faire bouger le monde.

Pouliot, Paul
LES TECHNIQUES DU JARDINAGE.
Fr. 635 Pou

Tout ce qu'il faut savoir sur parterres, jardins, potagers, patios, intérieurs. Ce livre vise à bien renseigner l'amateur de jardinage, mais intéressera aussi les jardiniers chevronnés.

Richardson, Boyce
BAIE JAMES: SANS MOBILE LEGITIME.
Fr. 333.70971 Ric

Trois cent cinquante ans après l'arrivée de l'homme blanc cette partie du monde reste inchangée. Hélas, pas pour longtemps. L'homme blanc, dans sa sagesse, a décidé de s'emparer du territoire, de l'apprivoiser à ses propres fins.

Villeneuve, Roland
L'UNIVERS DIABOLIQUE.
Fr. 133.42 Vil

Ouvrage de la collection "Les Chemins de l'Impossible", ce livre nous ouvre des portes jusqu'alors interdites. Le diable existe . . . dans notre vie qutodienne. L'empreinte de sa griffe se montre à chaque tour dans notre société contemporaine.

Sur la perspective de son excellence
INVENTIONS-NOUS UN AVENIR

Que l'on vive dans le Québec, comme Québécois, ou que l'on vive en Ontario, comme Franco-Ontarien, pour moi qui ai vécu et oeuvré dans ces deux milieux c'est du pareil au même au plan idéologique. La donnée fondamentale qui me permet de vouloir que mon existence soit francophone est la même dans un cas comme dans l'autre.

Comme Peter Desbardats dans **Saturday Night** l'écrivait un jour: "The big question still is: is it worth the trouble to try to build our own society or would it be better to assimilate to Americans or English Canadians". 1 Le fond du problème ce n'est pas qu'il y ait deux provinces l'une l'Ontario où l'on ne peut vivre en français et l'autre le Québec où il fait bon vivre parce qu'on peut y vivre en français. Le fond du problème c'est qu'il y a en présence dans l'une comme dans l'autre de ces provinces l'existence de deux sociétés. La Commission B.B. a très bien saisi et défini ce problème: "The fact that two versions of Canadian history exist is merely evidence of the fact that two societies exist in Canada".2 Comme toile de fond nous présentons peut-être à l'univers "une bi-socialité" difficile à comprendre et compliquée dans son expression, ce qui pourrait expliquer la difficulté qu'ont les étrangers à nous comprendre encore plus à nous identifier comme Canadiens. Cette "bi-socialité" peut s'avérer une réalité fort complexe, mais elle n'en est pas moins authentiquement canadienne.

Ces deux sociétés dans l'une comme dans l'autre province ne se rejoignent sensiblement pas plus aujourd'hui qu'il y a dix ans. Deux exemples le démontrent clairement; au Québec lors de la dernière élection l'élément anglophone appuyait sans réserve le gouvernement au pouvoir, parce que ce dernier répondait aux intérêts de la société anglophone, en Ontario, les Francophones se font refuser des écoles auxquelles ils ont droit parce qu'ils n'arrivent pas à exprimer aux yeux des conseillers anglophones des champs d'intérêts valables pour ces derniers. Malgré le fait que dans bien des milieux il y ait quotidiennement des inter-générations linguistiques soutenues, ces deux sociétés demeurent distinctes et plus ou moins indépendantes l'une vis-à-vis de l'autre.

D'ailleurs chacune d'elles jouit de son propre code de lois, de ses affiliations politiques propres, de ses institutions financières, de ses maisons d'enseignement et de haut-savoir, de ses propres associations sociales ou nationales, de ses propres écoles de formation artistique et artisanale, de ses propres chaînes et programmes de radio et de télévision. Il en découle nécessairement que l'une et l'autre expriment des intérêts propres, des objectifs particuliers et l'on peut comprendre qu'elles manifestent des aspirations parfois fort divergeantes.

Voici comment l'auteur de tantôt exprime cet état de fait: "The English and French (Canadians) can't communicate freely. They read different things. They watch different things on television. The concerns and interests of the two groupes are different".3 L'affirmation de Desbardats tome bien surtout lorsqu'on songe qu'au niveau des lettres, Cohen est un pur inconnu chez les Francophones et que Thériault, Blais et Ducharme ne commencent à peine à pénétrer les milieux universitaires anglophones. Comme le disait Desbardats: "Painters and sculptors (. . .) have much closer contacts than French and English business men".

Il y a des gens qui dans les hautes sphères politiques ont compris cet état de fait. Que l'on songe à feu monsieur Pearson ou encore à l'ex-premier ministre de la province Monsieur Robarts qui, à sa déclaration du mois d'août 1967, n'hésita pas à se prononcer sur les aspirations des Franco-Ontariens: "Ces aspirations présentent de nombreux aspects, mais elles consistent avant tout en un désir tout à fait naturel de préserver une langue et une culture."4.

D'autres auteurs ont tenté de circonscrire ce même problème, certains avec des vocables plus ou moins heureux. Mais toujours la réalité reste difficilement saisissable. Comment exprimer deux sociétés qui se compénétrent et qui s'affrontent à la fois. Si un auteur y voit un refus de la co-existence, il parlera alors de "Two Solitudes". Un autre auteur pourra parler de la Souveraineté d'une société sur l'autre. Comme réalité nationale, j'ignore si le Canada vivra encore longtemps cette dualité? Pourra-t-il encore longtemps se payer pareil déchirement au plan du culturel et du social? Pour combien d'années encore allons-nous passer aux yeux de nos compatriotes anglophones comme une menace pour l'Unité canadienne? Et pour combien de temps encore, l'Anglo-Américain par son refus de tolérer ou de respecter nos aspirations profondes va-t-il représenter pour nous une menace à notre propre survivance? Il est tout de même étonnant de voir qu'aucun lien véritable ne soit venu crystaliser une communication réelle et profonde entre ces deux principaux groupes culturels. Il faut bien se le dire notre co-existence est maintenant vieille de deux siècles. Oh pardon! j'oubliais la crystalisation d'un lien vient de s'effectuer entre nos deux groupes culturels. Elle s'est faite en ces termes: "Je préfère porter le titre de 65ième Gouverneur plutôt que 21ième. Champlain fut le premier Gouverneur du Canada. Après lui, sont venus des Gouverneurs ou des Gouverneurs-Généraux d'origine française, britannique et canadienne, chacun apporta sa propre pierre à l'édifice qu'est maintenant le Canada".5

Gérard Lemieux
Président de la région
Sud-Ouest

1- Avril, 1969, pp 22, 23
2- Commission B.B. "Langues officielles" p. 271
3- Article dans The Montreal Star, January 9, 1963
4- John P. Robarts, Le Français dans les Ecoles Secondaires, allocution prononcée à Ottawa le 24 août 1967
5- Jules Léger: Discours du Nouveau Gouverneur, lors de son intronisation.



2418 ave Central Windsor 19
Téléphone: 948-9322

Bi-mensuel de langue française publié par
LES PUBLICATIONS DES GRANDS-LACS INC.

Directeur de l'édition:
M. Jean-Louis Lapierre

Abonnement $3.00 par année

Le Rempart est imprimé par
L'Imprimerie Lebonfon de Val d'Or, Québec

Nos bureaux sont situés au Centre Canadien-Français au premier étage.

Courrier de deuxième classe - enregistrement No. 2903



EST-IL NECESSAIRE D'ENTRETENIR UNE VOITURE?

Vous diminuez les frais d'utilisation et vous augmentez la valeur de reprise ainsi que la sécurité de votre voiture, quand vous vous assurez de son entretien.

Quand vous dépensez de l'argent pour l'entretien de votre automobile ce n'est pas qu'il faut considérer cette dépense comme une perte mais plutôt comme un placement.

Quand vous achetez une voiture nouvelle, dans de nombreuses circonstances, vous pensez déjà qu'il faudra, un jour, la changer ou la revendre. Et pour changer une voiture, il est préferable qu'elle soit t en état plutôt convenable, car autrement sa valeur sera moindre. Si vous changez une automobile après, disons trois ans d'opération, pour une neuve dans la même catégorie, vous verrez qu'il importe que le véhicule que vous retournez soit relativement en bon état. Cela peut vous avantager considérablement, car l'on vous accordera plusieurs centaines de dollars de plus sur l'échange.

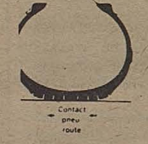
L'on voit donc l'importance de maintenir son véhicule en bon état, sans compter l'utilité d'une voiture, en ordre, pour voyager agréablement. Il est capital de surveiller la mise au point de façon régulière d'une voiture, et cela veut dire approximativement tous les 10,000 milles. Il faut donc pour cet entretien s'assurer que le véhicule est en bon état, (pointes, condensateur, bougies neuves, etc,. etc,. etc.) et ces parties de la mécanique doivent être rigoureusement surveillées sans quoi elle failliront à la tâche, surtout devant la rigueur de nos hivers canadiens.

Il importe également non seulement de vérifier l'entretien des parties mécaniques, mais il est aussi essentiel de s'assurer que les pneus soient soumis à des test fréquents, pour assurer que la même pression soit conservée. Un détail qui ne semble pas important mais qui ne doit être oublié consiste à changer les pneus de façon méthodique, c'est à dire que l'on doit utiliser un système de "rotation'. selon le terme employé par les gens du métier.

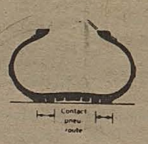
Au Canada, et tout particulièrement au Québec, durant les hivers enneigés et sur les routes de la province, l'on s'apercoit facilement que l'automobiliste doit traverser des conditions difficiles. Il doit rouler dans des chemins enneigés, et sur lesquels la Voirie a depose des quantités de sels pour faire fondre les glaces, et du sable pour assurer la traction; l'on s'apercoit que ces éléments occasionnent pour le véhicule une situation comportant presque continuellement un état de saleté et requérant fréquemment le lavage. Il ne s'agit pas seulement de l'apparence de la voiture, mais aussi de débarasser les sections inférieures des amas de sels et autres éléments que l'on éclabousse continuellement sous les ailes. Il est essentiel de débarasser, chaque jour, si possible, cette saleté, et bien que l'automobiliste peut voyager avec plus de sécurité, durant l'hiver, il se trouve à réduire la durée de sa voiture probablement d'un an grâce justement à la force de ces éléments chimiques rongeurs.

COMMENT GONFLER VOS PNEUS

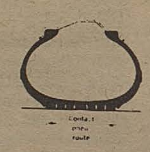
EXCES DE GONFLAGE



GONFLAGE INSUFFISANT



GONFLAGE IDEAL



Le gonflage insuffisant des pneus est déconseillé. En abaissant la pression du pneu, on ne lui donne pas un meilleur pouvoir de traction, contrairement à ce que croient bon nombre d'automobilistes. Bien au contraire. Il faut donc maintenir la pression d'air recommandée dans le manuel du propriétaire et respecter les limites maximales de pression et des charges indiquées sur le flanc du pneu. Le Conseil de la sécurité avise les automobilistes que ces chiffres sont des indications maximales et non des recommandations nominales de pression et des charges que les pneus peuvent supporter.

Les fabricants de pneus récommandent de vérifier la pression au moins une fois par mois. Cependant, étant donné que chaque changement de 10 degrés F augmente ou diminue la pression d'une livre, les fabricants recommandent de vérifier les pneus plus souvent durant l'hiver.

QUELQUES CONSEILS UTILES...

Si le moteur semble avoir perdu de sa puissance ou brule trop d'huile, faites vérifier la compression. Chaque cylindre doit être vérifié individuellement et toute variation de plus de 10 o/o indique une usure soit aux segments de piston, soit aux soupapes.

Si le moteur est pourvu de poussoirs de tige de culbuteur mécaniques, ils s'useront éventuellement et nécessiteront un ajustement. Un fort bruit métallique de tic-tac venant du couvercle du tuyau de remplissage d'huile est une indication sûre que les poussoirs ont du jeu.

Des espacements incorrects affectent le rendement du moteur et peuvent entrainer le remplacement prématuré des soupapes. Avec un moteur équipé de poussoirs hydrauliques, bon nombre de difficultés pourront souvent être corrigées par un simple changement d'huile du moteur.

La plupart des voitures modernes sont équipées de freins auto-réglables, mais en dépit de cela, il est quand même sage de les faire ajuster manuellement tous les 5,000 milles et aussi de faire vérifier l'épaisseur des garnitures de freins de temps en temps. Des garnitures trop usées abiment les tambours et les freins deviennent bruyants ou perdent de leur efficacité.

Doivent être également vérifiés, les cylindres de frein, les conduits et tuyaux hydrauliques, car l'usure ou la corrosion peuvent les avoir abimés. L'un doit procéder à la rotation des pneus, y compris la roue de secours, tous les 5,000 milles. Il faut aussi remplacer un pneu dont la sculpture a moins d'un seizième de pouce. Un pneu usé peut causer des dérapages sur une chaussée humide ou enneigée et il est plus sujet aux crevaisons.

LA SUSPENSION

Si la voiture a tendance à s'abaisser à l'avant ou à l'arrière, cela est probablement attribuable à des ressorts affaiblis. Vérifiez donc une fois l'an ces ressorts ainsi que leurs fixations pour voir s'ils ont du jeu ou s'ils sont usés. Aussi, si la voiture a tendance à rebondir excessivement ou si sa tenue de route apparait extrêmement molle, il se peut que vous deviez faire remplacer les amortisseurs. Ces derniers, s'ils sont défectueux, affecteront la manoeuvre du véhicule et affaibliront éventuellement les ressorts.

LE MONDE À L'ENVERS

Depuis que tu es parti
Au-delà de la vie
Sais-tu qu'ici-bas
C'est tout un branle-bas.

La lune dans son sein
A porté des humains
Des petits hommes verts
Sont venus sur la terre.

Du cosmos est venu
Une planète inconnue
Elle était attendue
Et personne ne l'a vue.

Les pays riches, maintenant
Ne peuvent plus comme avant
Acheter tout le nécessaire
Qu'ils n'ont pas sur leurs terres.

Aujourd'hui on se marie,
Demain, c'est fini
On fume de la mari
Pour avoir du génie.

Aux Etats-Unis
Un noir est choisi
Il mène la destinée
D'une ville bien renommée.

Chanceux d'être mort
Tu aurais des remords
Notre société fabriquée
Nous l'avons méritée.

Fleur bleue



Dites à vos parents que vous voulez apprendre à nager MAINTENANT.





L'ÎLE-AUX-CHÊNES

ILE-AUX-CHENES '74! Voilà des vacances idéales en perspective pour tous les enfants. A l'Ile-aux-Chênes '74, il y aura du chant, de la musique, de la danse, de la natation, des feux de camp, une expérience culturelle vécue au sein de la nature sauvage de chez-nous, une expérience d'amitié ouvrant pour tous des horizons inconnus.

L'Ile-aux-Chênes '74 c'est plus. C'est plusieurs cabanes modernes sises entre les rochers, les chênes et la plage. Et, faisant la navette entre ces cabanes, c'est soixante cinq (65) enfants et vingt (20) animateurs qui travaillent à apprendre, à créer ensemble. A créer selon la langue et la culture de chez-nous. L'Ile-aux-Chênes '74 c'est une expérience inestimable pour les enfants de 6 à 15 ans.

Cette année Ile-aux-Chênes '74 offrira quatre camps distincts qui, par leur programme spécialisé pourront répondre aux aspirations de chacun.

Le camp Danse du 28 juin au 8 juillet, pour les enfants de 6 à 15 ans déjà initiés.

Le camp Loisirs Culturels I du 22 juillet au 1 août, pour les enfants de 9 à 12 ans.

Le camp Ado du 7 au 17 août, pour les adolescents de 13 à 15 ans. Ce camp est conçu spécialement pour stimuler la créativité des adolescents.

Pour obtenir un formulaire d'inscription ou pour de plus amples renseignements vous n'avez qu'à communiquer avec Monique Cousineau ou Réjean Grenier à l'adresse suivante:

Le Centre des Jeunes
30 nord, rue Elgin
Sudbury, Ontario
Tél((705) 673-4171

Perspectives du tabac

OTTAWA, 3 mai 1974 - Les cultivateurs canadiens comptent produire environ 267,000,000 livres de tabac en 1974, dont la valeur pourrait dépasser $221,000,000 si le temps et l'état du marché sont favorables.

L'Office de commercialisation des producteurs de tabac jaune de l'Ontario a attribué cette année à ses membres un contingent global de 112,053 acres comparativement à 106,053 en 1973 et à 88,111 en 1972.

Les fabricants canadiens de cigarettes ont convenu de payer un prix minimum de 83c. la livre, poids vert, pour la récolte de l'Ontario estimée à 250,000,000 livres.

L'Office de commercialisation des producteurs de tabac burley de l'Ontario s'est engagé par contrat à en cultiver 1,850 acres pour la fabrication de cigarettes comparativement à 1,200 acres l'an dernier. L'objectif de production est fixé à 3,700,000livres, soit 1,300,000 de plus qu'en 1973.

Le prix minimum convenu est de 70c. la livre contre 55c. l'an dernier, suaf pour le tabac inférieur aux normes ou mouillé.

Aux Maritimes on s'attend à des plantations de tabac jaune totalisant 4,825 acres, soit 5% de moins qu'en 1973, quelques producteurs ayant délaissé cette culture.

Au taux de 1,375 livres à l'acre, le rendement total devrait atteindre 6,600,000 livres. On prévoit que le prix se rapprochera de celui convenu dans l'accord de l'Ontario pour la récolte de 1974. Le prix de l'an dernier avait atteint presque 76c. contre 65.5c. la livre en 1972.

Les cultivateurs du Québec projettent des plantations de 7,830 acres en tabac jaune comparativement aux 7,456 acres récoltées l'an dernier. Avec un rendement de 1,400 livres à l'acre, il se peut que la production totalise 10,900,000 livres, poids vert.

Les prix à la production dépendront de la qualité de la récolte et du prix final aux enchères de l'Ontario.

Bien qu'on ignore encore les superficies projetées en tabac à pipe au Québec, on s'attend que la récolte de cette année rapporte un prix supérieur aux 65c. la livre obtenus en 1973.

L'an dernier, la récolte au Québec de 1,726 acres de tabac à cigare n'a pu suffire aux besoins intérieurs; on ne s'attend guère à un accroissement des plantations de 1974 à moins d'une hausse sensible des prix.

-Action télévision. . .

(suite de la page 1)

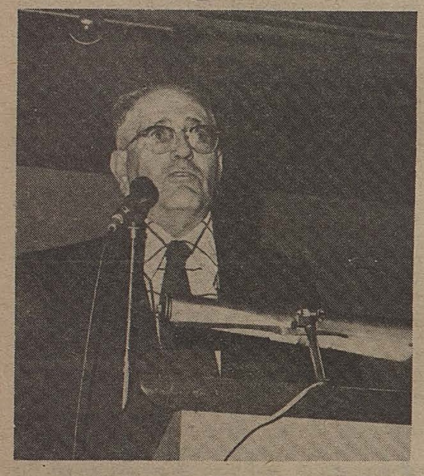
tout l'appui possible de la communauté francophone de la région et de la présenter nous-mêmes à Ottawa, le 4 juin afin de justifier la demande de Radio-Canada. Pour ce faire, nous avons tous partagé le travail, afin de couvrir le plus de secteurs possibles: les autorités municipales, scolaires (administration, instituteurs, parents, élèves), gouvernementales, les associations francophones, les associations anglaises, les départements de français de l'Université, de St-Clair College, des écoles secondaires de la Ville et du comté d'Essex, les hommes d'affaires, le clergé et les francophones de Détroit.

Nous avons besoin de l'appui de tous, car chacun, jeune ou vieux, en bénificiera. On nous dit que la programmation de Radio-Canada est excellente, variée, éducative et nationale (c'est important pour nous) beaucoup moins de violence que dans nos programmes américains, que les émissions pour les jeunes sont des plus intéressantes.

Alors, chacun prend aujourd'hui sa responsabilité, il écrit à Radio-Canada, au C.R.T.C. ou au comité ACTION TELEVISION FRANCAISE. Pour les plus fortunés au point de vue monétaire, on demande une contribution d'argent au compte ACTION TELEVISION FRANCAISE, à la Caisse Populaire de Windsor, 2800 Est chemin Técumseh, Windsor pour défrayer les coûts de la papeterie, appels interurbains et billet de voyage d'un délégué à Ottawa.

ACTION TELEVISION FRANCAISE
ALINE HARRISON

LA SOCIETÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE L'OUEST DE L'ONTARIO



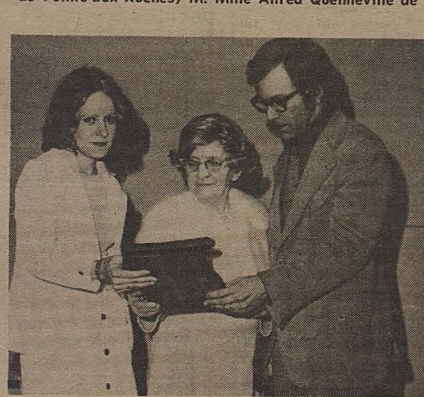
M. Richard Drouillard, président de la Société St-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'Ontario, introduisant les récipiendaires des certificats d'honneur.

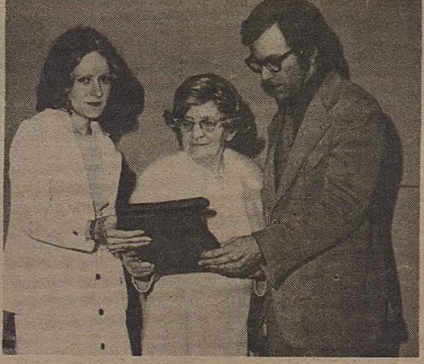
FÉLICITATIONS AUX DÉCORÉS DE LA SSJBOO



Lors du banquet annuel de la Société St-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'Ontario, plusieurs de nos compatriotes ont reçu les marques de reconnaissance pour leur travail dans la communauté. On peut reconnaître dans la photo ci-haut: Mme Albert Malette, M. et Mme Paul Simard, de Windsor; M. et Mme Raymond Sylvestre de St-Joachim; M. Mme Arthur Dozois de Tilbury; M. Mme Edmond Chauvin de Paincourt; M. Mme Paul Leboeuf de Pointe-aux-Roches; M. Mme Alfred Quenneville de Comber; M. Mme Ernest Bénéteau de Rivière-aux-Canards; M. Mme Georges Cloutier de Técumseh; M. Mme Joseph Morin de Leamington; M. Mme Antoine Gagnon de McGregor; Mme Jennie Thibert, M. Mme Joseph Labbée, M. Mme Raymond St-Pierre de Belle-Rivière. Les religieuses: Sr. Thérèse Fleury, s.j.c.; Sr. Médord, s.s.j.; Sr. Diadore, s.n.j.; Sr. Eva Meloche, o.s.u.. Le clergé: Rév. Père Césaire Levaque.

M. Aurèle Bénéteau, conseiller scolaire et président du comité consultatif de langue française auprès de la commission scolaire du comté d'Essex et conférencier d'honneur au banquet de la Saint Jean-Baptiste.





M. Jean Mongenais accompagné de sa femme Jeanne, de sa mère Mme Charlotte Mongenais, regarde la plaque d'honneur que vient de lui offrir la Société St-Jean-Baptiste comme présentation spéciale pour son dévouement sans relâche à la cause des francophones dans le sud-ouest ontarien.



L'honorable Eugène Whelan, ministre de l'agriculture et député fédéral local, et sa dame lors du banquet de la Société St-Jean-Baptiste.



ÉDUCATION ÉDUCATION

Texte: Introduction article 15-1: Nous vous présentons en entier le discours élaborant la situation de négociations pour notre école secondaire francophone tel que lu par M. Aurèle Bénéteau, aux membres du club Richelieu de Windsor.

M. le président, membres du clergé, chers décorés, distingués invités, chers amis.

C'est un honneur pour moi d'avoir été invité à prendre la parole aujourd'hui dans le cadre de notre banquet printannier.

C'est un plaisir d'avantage de voir un tel nombre de canadiens français rassemblés ici qui démontre l'intérêt, la foi et la croyance dans la langue et la culture française.

Mais comme nous le savons fort bien, une langue . . . une culture, une race peuvent se perdre dans une génération si l'on ne continue pas à lutter contre l'assimilation.

Nous savons aussi, que grâce au gouvernement de M. Trudeau et ses confrères, le Canada est maintenant bilingue et biculturel et que des lois protègent nos droits.

Cependant, la lutte existe encore. On ne doit pas s'asseoir et se dire que les lois nous protègeront. Les lois, comme des outils, sont des instruments qu'il faut utiliser et améliorer. Si on ne s'en sert pas, elles deviennent datées et ne rendent plus les services pour lesquels elles furent crées.

A ce point, j'aimerais vous renseigner à propos des projets de lois qui affectent tout le monde rassemblé ici et à travers la province. Quiconque s'intéresse à la permanence et la vitalité du fait français en Ontario ne tarde pas à se convaincre que ce fait demeure étroitement lié à l'école. Ainsi les événements qui touchent nos écoles devraient susciter de notre part une attention toute particulière.

En octobre 1973, le gouvernement provincial a adopté deux nouvelles lois qui améliorent notre situation au plan scolaire et ces lois, nous le souhaitons, permettront d'éviter le genre de conflits que nous avons vécus depuis deux ans dans certains coins de la province notamment, Sturgeon Falls et Cornwall.

Essentiellement, les lois 180-181, en plus de réaffirmer les droits des francophones à une éducation dans leur langue, prévoient que les services éducatifs soient les meilleurs.

En ce sens, le gouvernement a redéfini les attributions des comités consultatifs de langue française et a mis sur pied une commission des langues d'enseignement pour régler les conflits entre les conseils scolaires et les comités consultatifs.

Il se peut que vous n'êtes pas familier avec le comité consultatif. Permettez-moi de vous expliquer la composition et le mandat. Ce comité est composé de neuf membres: Trois membres du conseil scolaire nommés par le conseil et six contribuables de langue française élus par les francophones.

Le comité est chargé de mettre au point des propositions visant à répondre aux besoins éducatifs et culturels des élèves et de la collectivité de langue française.

Le comité consultatif peut soumettre des recommandations au sujet:

1. des mesures permettant d'obtenir des terrains, locaux et installations appropriés.
2. de la création, du fonctionnement et de l'administration, des modules scolaires de langue française.
3. de l'usage du français et de l'anglais dans les modules de langue française
4. du recrutement et de la nomination des cadres pédagogiques, des enseignants, et du personnel administratif.
5. de l'établissement des programmes d'études et de l'utilisation des manuels scolaires.
6. de l'élaboration et de l'établissement des programmes d'éducation spéciale.
7. de l'établissssment des arrondissssment des modules scolaires.
8. du transport des élèves.
9. d'accords possibles avec d'autres conseils scolaires pour assurer l'enseignement en français.
10. de l'élaboration et de l'établissement - de programmes d'éducation permanente.
11. des programmes scolaires d'été
12. de toute autre question touchant l'éducation en langue française pour les élèves de langue française.

Maintenant passons au sujet primordial du comité consultatif, celui d'établir notre école secondaire de langue française.

Il existe des questions parmis nous canadiens au sujet de cette école. Permettez-moi de vous en répondre quelques-unes . . .

1 . . . Pourquoi fonder une école secondaire de langue française?

Cette question se répond facilement. Nous sommes environ 36,000 habitants francophones dans le comté d'Essex, y inclus la ville de Windsor. Nous avons dix écoles primaires bilingues qui supplémentent la langue et la culture de notre jeunesse. Nous voyons une renaissance de fierté surtout parmis la jeunesse envers leur langue maternelle et leur culture. Mais après leur passage au primaire, ils doivent s'inscrire dans une école anglaise et en effet se faire assimiler malgré eux. En plus nous avons le droit à une éducation dans notre langue.

2. . . Quel genre de programme offrirait-on?

L'école offrirait, selon le nombre et les choix des élèves, toute une variété d'options telles qu'offertent dans les autres écoles secondaires de la province, y inclus, la culture physique, l'art et la musique, les matières commerciales et les matières techniques. Elle offrirait aussi un rpogramme d'activités sociales, culturelles, et athlétiques comme dans ces autres écoles.

3. . . Est-ce que tous les cours seront enseignés en français?

On enseignerait les matières soit en français, soit en anglais, soit en utilisant les deux langues selon ce qui convient. Par exemple, des matières telle que l'histoire, la géographie et l'art seraient enseignées en français; on donnerait un cours de sténographie en anglais et un cours en français; pour les matières techniques, la science et les mathématiques on utiliserait les deux langues.

4. . . Quels cours d'anglais sera offert?

Un cours obligatoire d'anglais pour chaque élève dans les années 9 à 12 est dicté par le ministère d'éducation. L'utilisation de l'anglais pour une parite de l'enseignement des autres matières et certaines activités spéciales, assurerait que chaque élève acquiert une maîtrise de l'anglais et puisse donc être véritablement bilingue, car il ne faut pas oublier le milieu où nous vivons et dans lequel la plupart des étudiants chercheront de l'emploi.

5. Quel personnel emploira-t-on dans cette école?

De la mesure possible, le personnel serait bilingue.

6. . . Est-ce qu'il y aurait de l'enseignement religieux?

Pour ceux qui le désire, l'enseignement religieux se ferait selon les règlements du ministère et des activités parascolaires convenables seraient mises sur pied.

7. . . Où serait située cette école?

Nous avons fait la recommandation que l'école soit située environ à Técumseh ou à St. Clair Beach. Ceci serait l'endroit central qui desservirait la population francophone de la région.

(suite à la page 16)

ASTRE DU JOUR

Bel astre du jour, tu surgis
à l'orient,
Pour enfin disparaître à
l'occident.
Chaque fois mon vieil ami,
Tu métamorphoses les
célestes pourpres.
Crépuscule venu, tu te
pares d'un costume
somptueux
Pour m'apparaître encore
plus majestueux.
Ton costume s'empourpre,
s'entremêlant d'orangé.
Spectacle féerique sans
cesse inégalé.
La terre chaude et humide
Exhale des parfums
enivrants
Eveillant en moi des
sentiments.
De paix, d'amour et
d'émerveillement.
Merveille de splendeur
Tu te mires dans les
grandes profondeurs.
Tout s'estompe doucement
Et tu disparais lentement.

Fleur bleue

Droup-out. . .

(suite de la page 3)

Catherine Charlebois.

Dans notre paroisse voisine à Grande Pointe, un projet d'un centre récréatif pour les jeunes, semblable à celui de Paincourt, a aussi été obtenu du gouvernement fédéral cette année. Le projet se nomme "Idée 74" et sera dirigé par Mlle Diane Létourneau et emploiera six jeunes étudiants d'école secondaire.

On remarquait dans la liste qui paraissait dans le journal qu'un autre projet francophone avait été obtenu dans la région de Sarnia, intitulé "Parc-Loisir" qui bénéficiera aux jeunes francophones de Sarnia.

Je crois que ce programme subventionné par le gouvernement est très louable, puisque non seulement il fournit de l'emploi à des milliers de jeunes à travers le Canada pendant les mois d'été, mais aussi pour la plupart, ils comblent de grands besoins dans nos milieux.

Alma Richer.

VOYAGE INFINI

Pourquoi es-tu parti
Tu étais si jeune dans la
vie.
Tant de choses tu devais
faire.
Et que tu n'as pas finies.

C'était ton destin.
Mais qu'as-tu fait du mien?
Je ne peux pas te reprocher
Ce qui t'as été imposé.

Tu as pris une grande place
dans ma vie.
Ton souvenir est vivant
dans mon esprit.
Le meilleur père que l'on
dit
Est parti au paradis.

Papa que t'arrive-t-il dans
l'au-delà?
As-tu trouvé ce que tu
disais être là?
Ce monde parrallèle, avec
une autre dimension.
Celui que les sages disent
du côté de l'aquilon.

Fleur bleue.

-Education. . .

(suite de la page 15)

8. . . Où sommes-nous rendus, c'est-à-dire, quelles étapes restent-il a franchir?

Nous avons eu une rencontre à huis clos au mois de février avec le ministre de l'éducation M. Thomas Wells. A cette rencontre nous lui avons présenté un brief qui redigeait les fait dès 1968.

Par la suite, le conseil scolaire de Windsor a accepter d'acheter l'éducation du comté d'Essex quand l'école serait construite.

Le conseil scolaire d'Essex doit, lundi soir, le 22 avril, prendre décision au sujet des recommendations présentées par le comité consultatif.

Ces recommendations sont les suivantes:

1 - Que le conseil scolaire du comté d'Essex enregistre une requête avec le ministère d'éducation, de construire une école de 824 places d'étudiants.

2 - Que l'école soit située dans la région de Técumseh-St. Clair Beach.

Le conseil scolaire a rejetté nos recommendations, il doit nous donner les raisons de refus par écrit en trente jours et avec ceci nous allons directement à la Commission des Langues d'Instruction de la province d'Ontario.

Maintenant, chers amis, alors que nous commençons un projet pour nous, l'heure est venue de dire, en insistant, que nous avons le droit à une école. Il faut sortir de notre apathie! Il faut réaffirmer notre présence, nos droits et nos prérogatives dans la région.

Nous devons également reconnaître que notre propre capacité de responsabilité multiplie. Ayons l'esprit éclairé et le courage de constituer une population qui travaille ensemble pour l'éducation de nos enfants et leur bénifices. Nos enfants s'attendent à cela de notre part.

S'il faut se battre pour obtenir à l'éducation française le rang qu'elle mérite dans notre société, alors nous devons nous battre. Il ne s'agit pas ici d'une lutte pour obtenir le pouvoir, c'est une bataille pour assurer à nos enfants le droit égal à l'éducation.

Maintenant, vous devez vous demander: "Qu'est-ce qu'on peut faire jusqu'à ce que la réponse de la commission nous revient".

Premièrement, souvenez-vous que c'est le messianisme des forts qui assurera le salut des faibles. Il faut former un état coopératif de tous les niveaux de notre société francophone. Il faut démontrer que nous n'accepterons moins qu'une école à nous. Ecrivez à vos membres du parlement et parlez de ce fait avec vos amis et voisins et circulez des pétitions au ministère de l'éducation. Il faut répandre le vocable à ce sujet. Supportez votre et notre école, notre projet. Car nous le savons un grand nombre de projets ont été réussis dûs à la coopération des personnes. Il faut donner du temps bénévole et il faut se donner aussi. On voit si quelqu'un ne donne rien de lui-même aux autres, il se dessèche s'étiole et meurt. Au contraire, celui qui donne quelque chose de lui-même jouit davantage de la vie. Il élargit sa sphère d'intérêt et il en éprouve un sentiment de participation. Tenant compte de tout ceci, il faut que tous et chacun, quel que soit leur âge, écoutent les conseils, le messianisme des forts. Notre devoir vraiment et sûrement est en premier lieu d'aider notre famille. Seulement, il ne faut pas oublier que nous appartenons aussi à la famille communautaire et canadienne et que notre contribution à notre but est aussi un devoir familial. Merci infiniment de votre intérêt.



Gilles Touzin (M. Martin) et Mme Martin (Marie Paquin): un couple libéré dans "On est pogné" de Gyliane Brassard.

Jeanne Mongenais (Blanche Pomerleau) et Bernadette O'Brien (Betty Thomas) commèrent ensemble.

Jeanne Mongenais, (Mme Pomerleau), Joseph Bisnaire (M. Pomerleau). Querelle familiale, durant la pièce "On est pogné."



